Antiquités africaines

Lampes d'Algérie. [I. Lampes à canal courbe de Maurétanie césarienne]

I. Lampes à canal courbe de Maurétanie césarienne

Jean Bussière

Citer ce document / Cite this document :

Bussière Jean. Lampes d'Algérie. [I. Lampes à canal courbe de Maurétanie césarienne]. In: Antiquités africaines, 28,1992. pp. 187-222;

doi : https://doi.org/10.3406/antaf.1992.1206

https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1992_num_28_1_1206

Fichier pdf généré le 25/05/2018

Abstract

Although lamps bearing inscriptions such as : "EMITELVCERNAS-COLATASABASSE" have for long drawn the attention of archaeologists, no comprehensive survey has been made. This is the purpose of the present work which records more than two thousand items forming a homogeneous type which will be called : lamps with a curved channel.

The author takes stock of the origin and the chronology of this local African production and includes a map of the findings.

The comparative study of the various inscriptions favours the interpretation of the group of letters : "ABASSE" as being the name of a potter rather than the price of the object.

Apart from the neighbouring provinces where it was exported this type of lamps is not actually found in the rest of the Roman world except in Asia Minor where it belongs to a well established stylistic tradition.

The abundant documentation about articles all originating from the same place enables the author moreover to make a few observations concerning moulding techniques particularly the process of moulding from existing lamps (surmoulage).

Résumé

Si les lampes à inscriptions sur marli du modèle : « EMITELVCERNAS-COLATASABASSE » ont très tôt attiré l'attention, aucune étude d'ensemble n'en a cependant été faite. C'est l'objet de ce travail qui recense plus de deux mille exemplaires constituant un type homogène original, celui des « lampes à canal courbe ».

L'auteur fait le point sur l'origine et la chronologie de cette production locale africaine et dresse une carte de répartition des découvertes.

L'étude comparative des diverses inscriptions l'incite à voir dans le groupe de lettres « ABASSE » le nom d'un potier et non une référence au prix de l'objet.

En dehors des provinces voisines où il est exporté, ce type de lampes n'apparaît pas dans le reste du monde romain sauf en Asie Mineure où il s'intègre dans une tradition stylistique bien établie.

L'abondante documentation sur des objets de même provenance permet enfin quelques observations sur les techniques de fabrication et en particulier sur le surmoulage.

BY: $ = creative commons

Antiquités africaines
t. 28, 1992, p. 187-222

LAMPES D'ALGÉRIE
I
LAMPES À CANAL COURBE DE MAURÉTANIE CÉSARIENNE

par

Jean BUSSIÈRE*

Résumé

Si les lampes à inscriptions sur marli du modèle : « EMITELVCERNAS-COLATASABASSE » ont très tôt attiré l'attention, aucune étude d'ensemble n'en a cependant été faite. C'est l'objet de ce travail qui recense plus de deux mille exemplaires constituant un type homogène original, celui des « lampes à canal courbe ».

L'auteur fait le point sur l'origine et la chronologie de cette production locale africaine et dresse une carte de répartition des découvertes.

L'étude comparative des diverses inscriptions l'incite à voir dans le groupe de lettres « ABASSE » le nom d'un potier et non une référence au prix de l'objet.

En dehors des provinces voisines où il est exporté, ce type de lampes n'apparaît pas dans le reste du monde romain sauf en Asie Mineure où il s'intègre dans une tradition stylistique bien établie.

L'abondante documentation sur des objets de même provenance permet enfin quelques observations sur les techniques de fabrication et en particulier sur le surmoulage.

Abstract

Although lamps bearing inscriptions such as : "EMITELVCERNAS-COLATASABASSE" have for long drawn the attention of archaeologists, no comprehensive survey has been made. This is the purpose of the present work which records more than two thousand items forming a homogeneous type which will be called : lamps with a curved channel.

The author takes stock of the origin and the chronology of this local African production and includes a map of the findings.

The comparative study of the various inscriptions favours the interpretation of the group of letters : "ABASSE" as being the name of a potter rather than the price of the object.

Apart from the neighbouring provinces where it was exported this type of lamps is not actually found in the rest of the Roman world except in Asia Minor where it belongs to a well established stylistic tradition.

The abundant documentation about articles all originating from the same place enables the author moreover to make a few observations concerning moulding techniques particularly the process of moulding from existing lamps (surmoulage).

* Recherches d'Antiquités africaines, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

Qu'il me soit permis de remercier ici MM. S. Lancel et André Berthier qui m'ont apporté leur précieux concours pour la partie épigraphique, R. Guéry qui a relu mon texte et E. Lamouroux qui s'est chargé de la mise au net de l'illustration.

Persée creative commons BY: =

Dès les premières fouilles françaises conduites en Algérie, les archéologues recueillirent des lampes qui présentaient de curieuses inscriptions à l'adresse des acheteurs. La plus connue se lit : EMITE LVCERNAS COLATAS AB ASSE.

En 1904 le *C.I.L.*[1] recense 47 lampes offrant diverses variantes de l'inscription en gros caractères moulés en relief. Les lieux de découverte s'échelonnent le long de la côte africaine de l'ouest d'Alger à l'Oranie. Une lampe est attestée à Bougie ; deux autres au sud de l'Espagne. Si les différents sites ne livrent à la fois qu'un ou deux exemplaires, la majorité des lampes provient de deux cités antiques voisines, Cherchel et Tipasa. Bien qu'en 1904 le nombre d'objets découverts à Cherchel ne dépassait celui de Tipasa que de quelques unités (18 contre 15) on supposa que la capitale de la Maurétanie césarienne devait en être le lieu de fabrication. Cette affirmation souvent répétée fut entérinée par les auteurs du *C.I.L.* qui intitulèrent cette production africaine « lucernae Caesarienses » du nom de la capitale provinciale. Bien sûr, seules les lampes offrant des inscriptions étaient prises en compte. Or S. Gsell, à l'occasion de fouilles entreprises à Tipasa[2] remarqua que cette production, de toute évidence locale, comprenait aussi des lampes de forme et de facture semblables, soit lisses, soit le plus souvent ornées de quelques décors bien caractérisés. Cette observation fut reprise en 1916 par L. Carton dans une brève mais perspicace étude du type[3]. Un nombre croissant de lampes « césariennes », avec ou sans inscriptions, continua d'être signalé dans divers lieux d'Afrique du Nord jusqu'au début des années soixante lorsque J. Baradez, au cours de ses recherches à Tipasa, en exhuma plusieurs centaines[4]. La découverte, sur le site, de fragments de moules lui permit d'affirmer l'existence d'une production tipasienne. En 1967, la fouille dans la même ville, de la nécropole Matarès, en révéla quelques centaines de plus[5]. Les dernières découvertes enregistrées sont celles que la mission algéro-italienne effectua en 1975 au castellum du Nador, près de Tipasa, où l'on en retrouva une dizaine dont quelques-unes datées par la stratigraphie[6].

Si la plupart des auteurs qui traitent de cette production soulignent l'évidente parenté des lampes à inscriptions et des lampes à décors, une certaine confusion apparaît dans les classements proposés. D'aucuns, comme M. Manni[7], rangent indifféremment ces objets sous l'étiquette de « lampes césariennes », tandis que d'autres, comme D. Manacorda[8], réservent cette appellation aux seules lampes épigraphiques. Mon premier soin sera de définir le type et d'en dénombrer les séries.

L'ensemble de la collection actuellement connue totalise plus de 2 150 objets, que l'on peut répartir en deux groupes : le premier, chronologiquement le plus ancien semble-t-il, celui des lampes lisses ou à décors, constitue 62,5 % du lot. Le second, celui des lampes à inscriptions, représente le reliquat soit 37,5[9]. Les six genres d'ornements individualisés et les sept inscriptions permettent de distinguer treize séries.

Indépendamment de ce classement, ces lampes, toutes séries confondues, présentent une remarquable homogénéité de formes. Il s'agit, dans tous les cas, d'un vaisseau circulaire ovalisé dans son axe anse-bec,

---

[1] *C.I.L.*, VIII, supl. 3, p. 2211.

[2] GSELL (S.), *Tipasa : ville de la Maurétanie Césarienne*. M.E.F.R., t. 14, 1894, p. 291-450 ; ID., *Recherches archéologiques en Algérie*, 1893, p. 61-63.

[3] CARTON (L.), *Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique*. B.S.G.A.O., t. 36, 1916, p. 61-103.

[4] BARADEZ (J.), *Nouvelles fouilles à Tipasa*, Libyca. t. 9, 1961, p. 112-152.

[5] BOUCHENAKI (M.), *Fouilles de la nécropole occidentale de Tipasa (Matarès)*. Alger, 1975.

[6] ANSELMINO (L.), BOUCHENAKI (M.), CARANDINI (A.), LEVEAU (Ph.), MANACORDA (D.), PAVOLINI (C.), PUCCI (G.), SALAMA (P.), *Il castellum del Nador. Storia di una fattoria tra Tipasa e Caesarea (I-VIe sec. d.C.)*. Monografie di Archeologia Libyca, t. 23, 1989, p. 153-156.

[7] MANNI (M.), *Dizionario Epigrafico*, t. IV, 1975, article *lucerna*, p. 1954-1955.

[8] MANACORDA (D.), *I materiali* in ANSELMINO (L.) et *al.*, *op. cit.*, p. 154.

[9] Je tiens compte pour ces chiffres d'une estimation approchée d'environ 400 fragments appartenant incontestablement aux deux groupes, mais sans qu'on puisse différencier ces deux derniers avec certitude : fragments de médaillons, de parois, flancs ou becs, sans signes particuliers.

TABLEAU I

	Série	Médaillon	Bandeau
Groupe I	1re	uni	uni
	2e	coquille	uni
	3e	uni	cercles concentriques
	4e	uni	feuilles de volubilis
	5e	uni	palme stylisée
	6e	uni	esses imbriquées
Groupe II	7e	uni	LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA ASSENIS
	8e	uni	AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES
	9e	uni	LVCERNAS AR / ASSENE
	10e	uni	LVCERNAS COLATAS / ADICENTE ASENE
	11e	uni	EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE
	12e	uni	LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONATI
	13e	uni	EMITE LVCERNAS / COLATAS ICONES

aux proportions harmonieuses. Le rapport longueur-largeur est environ de deux par trois. Le médaillon concave occupe un peu plus de la moitié du diamètre du corps. Il est circonscrit par un bandeau convexe, interrompu au niveau de l'anse et du bec, qui porte l'inscription ou le décor moulé. Ce marli est isolé du médaillon par un léger bourrelet circulaire, parfois souligné d'une ou de deux fines incisions. Sauf dans de très rares exceptions, la cuvette ne s'ouvre pas sur le bec mais à l'aplat de celui-ci. Deux fortes incisions courbes prolongées par un bourrelet contournant le trou de mèche, délimitent en fait un faux canal en forme de lyre – que j'appellerai « canal courbe » – qui préfigure le canal droit et ouvert caractéristique des lampes africaines du type Hayes I ou II.

L'anse, petite, verticale, non forée, est souvent creusée sur son axe médian d'une rainure, qui peut éventuellement se diviser, de part et d'autre du bord supérieur du médaillon, en forme de volutes ou d'accent circonflexe.

La coupelle de la quasi totalité des lampes est perforée de deux trous : l'un, de remplissage, assez fort, au centre de la partie la plus creuse ou le plus souvent déporté dans le haut du médaillon ; l'autre, d'évent, plus petit, ménagé dans sa partie inférieure face au bec.

Le fond, plat, présente toujours sur sa périphérie deux sillons concentriques déterminant une bande d'environ 0,7 cm de largeur, qui porte exceptionnellement une inscription en lettres incisées. On note parfois un troisième cercle plus petit au centre.

Les traits caractéristiques essentiels du type sont donc :

1) lampe assez ronde,
2) canal court à bords courbes,

3) bandeau périphérique portant une inscription ou un décor,
4) anse pleine, petite, verticale et arrondie.

Ce sont précisément les critères retenus par M. Ponsich[10] qui range ces lampes dans un type très large intitulé : « lampes à canal ouvert et lampes chrétiennes » (Ponsich IV), qu'il subdivise en trois catégories : IV A, lampes à canal court à bords courbes ; IV B, lampes à canal court et droit (= Hayes I) ; IV C, lampes à canal long et droit (= Hayes II).

J. Deneauve[11] classe la seule lampe à canal courbe de son catalogue (n° 1137) dans son type XII qu'il intitule « lampes à canal » et pour lequel il ne fait pas intervenir la distinction de canal courbe ou droit, court ou long.

En dehors de l'Afrique du Nord et de la péninsule Ibérique où la diffusion du type est bien attestée[12], retrouve-t-on au Bas-Empire, dans le reste du monde romain, le type Ponsich IV A ?

Une recherche systématique dans l'abondante littérature spécialisée m'amène à constater que les sites de la Pars Occidentalis (Afrique et péninsule Ibérique mises à part) en sont apparemment dépourvus. Deux exceptions, une lampe à inscription trouvée dans une tombe à Albenga[13] et un spécimen uni exhumé à Sarmizegetusa[14], confirment l'absence du type et sont vraisemblablement dues à des apports occasionnels plutôt qu'à une exportation ou une production locale. En revanche, le type Ponsich IV A, dans ses traits essentiels, se retrouve, d'une façon frappante, dans de nombreux spécimens d'un groupe important que les spécialistes désignent sous le nom de : « Lampes d'Asie Mineure »[15]. Certes ces dernières diffèrent des africaines par leur argile brune et certains détails de facture : le trou de remplissage, légèrement plus important, occupe le centre du médaillon. Il est en général entouré d'un mince bourrelet circulaire. Le trou d'évent fait souvent défaut. Au revers la base du bec et celle de l'anse sont la plupart du temps décorées de doubles ou de triples sillons parallèles très caractéristiques (fig. 1). On ne peut nier cependant une parenté typologique dans les proportions, la présence du canal à bords courbes, celle du bandeau circulaire, et dans une certaine similitude décorative.

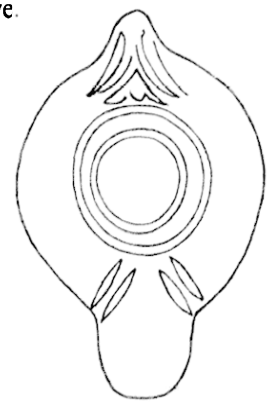

FIG. 1. – Lampe d'Ephèse, revers.

[10] PONSICH (M.), *Les lampes en terre cuite de la Maurétanie Tingitane*. Rabat, 1969, p. 35 et 36.

[11] DENEAUVE (J.), *Lampes de Carthage*. Paris, 1969, p. 224.

[12] *C.I.L.*, VIII sup. 3, 22642 h, 22642 2 b ; AMARE TAFALLA (M.T.), *Lucernas romanas en Aragon*, Zaragoza, 1988, lampe n° 11 pl. XVII (en provenance de Tossal Gort).

[13] LAMBOGLIA (N.), *Scavo di tre edifici romani nel suburbio di Albingaunum*. R.E.L., t. 4, 1938, p. 80.

[14] Une lampe de type Ponsich IV A est signalée en Dacie à Sarmizegetusa, cf ALICU (D.) et NEMES (E.), *Roman lamps from Sarmizegetusa*. B.A.R. British suppl. series 18, 1977, lampe n° 322 fig. 50. Les auteurs soulignent la présence insolite de cette forme sur le site. A en juger par l'aspect grossier de son argile, ce ne me semble pas être un produit africain.

[15] Pour les lampes d'Asie Mineure, voir surtout BAILEY (D.), *Roman Provincial Lamps, a catalogue of the lamps in the British Museum*, 3, Londres, 1988, p. 368 sq., qui donne une bibliographie sur la question. Comme illustration du type, voir dans cet ouvrage les lampes des planches 113 et 114 jusqu'au n° 3208.

Les « lampes d'Asie Mineure », probablement originaires d'Ephèse ou de Milet (où des moules ont été trouvés), ont été exportées et imitées dans une vaste aire géographique pendant une période encore mal définie qui va des IVe-Ve au VIIe siècle. Le modèle à « canal courbe », qui n'est qu'une catégorie parmi les nombreuses autres que compte le groupe, est ainsi représenté dans des lieux aussi divers qu'Ephèse[16], Milet[17], Yassi Ada[18], Samos[19], Lindos[20], Delos[21], Athènes[22], Corinthe[23], la côte ouest de la mer Noire[24], la Roumanie[25], la Sicile[26] et la Libye[27].

Les lampes à canal courbe de Maurétanie césarienne ont été fabriquées à partir de moules en plâtre dans une argile fine, relativement tendre, aisément identifiable par sa teinte dominante jaune très clair. S. Gsell, à propos d'un lot découvert à Sidi Ferruch[28] et de la cinquantaine d'exemplaires qu'il publie dans ses fouilles de la basilique Sainte Salsa[29], utilise les termes de « terre jaune ». J. Baradez, traitant de la céramique commune du IVe-Ve siècle après J.-C. récoltée à Tipasa, dit être tenté d'avancer que les pâtes de couleur jaune sont de fabrication tipasienne par analogie avec les lampes en pâte semblable dont il a retrouvé les moules. Dans sa description des lampes de la Maison des fresques, la référence au jaune pâle revient le plus souvent[30]. M. Bouchenaki au sujet des 407 lampes provenant de la nécropole de Matarès confirme la couleur jaune pâle dominante et précise qu'une trentaine d'entre elles ont une pâte jaune clair et une surface verdâtre[31].

D'autres teintes ont été évoquées. Le terme de « blanchâtre » ou « grisâtre » est utilisé par plusieurs auteurs. Il intervient dans la description de près d'un quart des lampes de Cherchel[32]. Les nuances de beige, ocre pâle rosé, marron, sont aussi employées[33]. J'ai constaté en effet toutes ces teintes, y compris des tons chamois et lie de vin. On sait la part de subjectivité qui entre dans l'appréciation des couleurs. Certains auteurs ont même renoncé à retenir celle de l'argile jugeant ce critère de classification insuffisamment fiable[34]. A part Tipasa, où le jaune pâle domine de toute évidence, les quantités de lampes recueillies sont trop minimes pour faire jouer la statistique et établir une quelconque relation entre teintes particulières et

---

[16] MILTNER (F.), *Forschungen in Ephesos*, 4/2, Vienne, 1937. Nombreux exemples donnés entre autres : pl. X nos 1878, 1885, 1886 et pl. XIV, nos 327, 336, 347, etc.

[17] MENZEL (H.), *Antike Lampe im R.G.Z.M.*, Mayence, 1969. Voir les nos 643-644, 645, fig. 81, 1, 2, 3.

[18] BASS (G.F.) et DOORNINCK (F.G. van), *A seven-century Byzantine Shipwreck*. Yassi Ada 1, 1981.

[19] POULOU-PAPADIMITRIOU (M.), *Lampes paléochrétiennes de Samos*. B.C.H., t. 110, 1986, p. 583-610, fig. 7-9.

[20] BLINCKENBERG (Ch.), *Lindos, fouilles de l'Acropole* I, *les petits objets*. Berlin 1931, pl. 151.

[21] BRUNEAU (Ph.), *Delos*, XXVI, *Les lampes*. Paris, 1965, nos 4706 à 4714, pl. 33-34.

[22] PERLZWEIG (J.), *The Athenian Agora*, VII, *Lamps of the Roman Period*. Princeton, 1961 nos 2657, 2658, 2659, pl. 42.

[23] BRONEER (O.), *Corinth*, IV, *Terracotta Lamps*, Harward, 1930, no 1420 pl. XX.

[24] VASILEIN (J.), *Tonlampen von der Schwarzmeerküste der Sûddobrudza*. Bulletin du Musée national de Varna (Bulgarie), t. 24, 1988, p. 59-70, no 34 pl. IV 4.

[25] ICONOMU (C.), *Opaite Greco-Romane*. Bucarest, 1967, no 689 fig. 157.

[26] ORSI (P.), *Sicilia*. Notizie degli scavi, t. 6, 1909, p. 360-361.

[27] JOLY (E.), *Lucerne del Museo di Sabratha*. Rome, 1974, nos 1253, 1254, 1256, 1259, 1260, pl. LIII.

[28] GSELL (S.), B.C.T.H. 1901, p. CLXI ; communication à la séance de la commission de l'AFN.

[29] GSELL (S.), *Recherches archéologiques en Algérie*, 1893, p. 61.

[30] BARADEZ (J.), *Nouvelles fouilles à Tipasa*. Libyca, t. 9, 1961, p. 131 et 139-152.

[31] BOUCHENAKI (M.), *op. cit.*, p. 125.

[32] WAILLE (V.), *Inscriptions sur poterie et sur marbre découvertes à Cherchel*, B.C.T.H. 1893, p. 133, no 15. Voir aussi CABROL (F.), et LECLERCQ (H.), *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie* (cité *DACL*), t. 8, 1928, col. 1196, no 1228-1229.

[33] PONSICH (M.), *op. cit.*, no 351. – BARADEZ (J.), *op. cit.*, nos 36, 37, p. 148. – HELLMANN (M.C.), *Bibliothèque nationale, Lampes antiques* II, Paris 1987, no 419.

[34] BONNET (J.), *Lampes céramiques signées, définition critique d'ateliers du Haut Empire*. D.A.F., 13, 1988, p. 21.

lieux de provenance. Il ne faut pas perdre de vue non plus que nous avons à faire à une production qui a duré pendant au moins deux siècles et que par conséquent, avec l'épuisement des gisements, des argiles de provenances diverses ont pu être utilisées qui ont réagi différemment à la cuisson selon leur teneur en composants minéraux, calcaire et oxyde ferrique notamment. Quant à l'aspect blanchâtre d'un quart environ des lampes de Cherchel, qui caractérise aussi la couleur d'une partie de la vaisselle commune de ce site[35], il n'a pour l'instant qu'une valeur hypothétique : d'une part le nombre de découvertes de Cherchel ne dépasse pas la cinquantaine, de l'autre la vaisselle commune de ce site reste à étudier.

Les avis sur la qualité de l'argile utilisée sont partagés. Prenons celui de J. Baradez présentant les lampes de la Maison des Fresques[36]. A plusieurs reprises il qualifie la pâte de ces dernières de très fine et tendre (cf n°s 13, 14, 15 pl. IX ; n°s 2, 4, 5, 11, 15 pl. IX). Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer en conclusion (p. 152) : « la lampe maurétanienne, au IVe siècle, devient très vite un objet utilitaire auquel on semble ne plus prêter attention : on cherche seulement à la produire en grande quantité et à très bas prix (...). Pour arriver à ce résultat, les potiers n'utilisent le plus souvent que des pâtes de deuxième ordre contenant des impuretés, des moules en plâtre qui perdent vite leur relief, des engobes mates (sic) très superficielles (sic) qui ne sont à proprement parler qu'une coloration différente de celle de la pâte et ne contribuent pas à durcir la surface d'objets qui s'usent vite et se cassent très facilement ».

Ceci est vrai si l'on compare ces lampes à celles produites aux Ier et IIe siècles. Mais après la forte baisse de qualité constatée dans la fabrication des lampes africaines au IIIe siècle (cf les types Deneauve XI A XI B), les lampes à canal courbe de Maurétanie césarienne témoignent d'un certain effort des potiers de l'époque afin d'obtenir une argile moins grossière, plus apurée, que vante d'ailleurs le slogan publicitaire *« lucernas colatas »*.

*
**

Sans les inscriptions latines qu'elles proposent ces lampes seraient sans doute restées peu connues comme tant d'autres catégories de fabrication locale, pourtant numériquement importantes. Je pense en particulier aux lampes « sabot » de Sétif, aux lampes « chrétiennes » à décor d'art naïf du Constantinois ou à la production très variée de lampes tardives à pâte jaune du type à bec rond, à canal droit, à médaillon carré ou rond flanqué de plusieurs trous de remplissage en quinconce, de luminaires multi-becs à anse réflecteur, à anse en tête de cheval etc. diffusés surtout dans l'ouest algérien, mais également présents dans le reste de l'Afrique du Nord et dans le sud de l'Espagne[37]. En outre (et c'est une cause supplémentaire de leur renommée), quelques-unes de ces inscriptions sont d'une lecture difficile. Dans la formulation la plus fréquente : EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE (NE) faut-il lire dans le dernier mot le nom du fabricant, ou la valeur marchande de l'objet (pour un as) ? Ce problème épigraphique a fait couler beaucoup d'encre et plusieurs interprétations, parfois très ingénieuses, ont été suggérées. La polémique resurgit de temps à autre. La dernière en date oppose W. Harris à D. Bailey. Le savant américain comprend l'inscription dans le sens d'un prix très modique traduisant la faible valeur marchande d'un objet dont l'exportation n'aurait pas été rentable[38]. D. Bailey réfute cet argument en rappelant que les lampes portant l'inscription EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE (NE) étaient encore produites au Ve siècle alors que l'as n'avait plus cours[39].

---

[35] LASSUS (J.), *L'archéologie algérienne en 1959, Kaid Youcef.* Libyca, t. 8, p. 62 ; LEVEAU (P.), *Nécropoles occidentales de Cherchel.* Ant. Afr., t. 19, 1983, p. 156.

[36] BARADEZ (J.), *op. cit.*, p. 152, pl. IX.

[37] BARADEZ (J.), op. cit., p. 146, n°s 28, 29 ; pl. IX n° 11-12 ; p. 150, n° 42-50 ; pl. X, n° 9-17. – BUSSIÈRE (J.), *Note sur la datation d'une lampe à tête de cheval trouvée à Renault (Oranie).* Ant. afr., t. 3, 1969, p. 237. – GUÉRY (R.), *La nécropole orientale de Sitifis. Fouilles de 1966-67.* Paris, 1985, p. 335 sq., pl. XVIII-XXI. – FERNANDEZ-CHICARRO (C.), *La coleccion de lucernas antiguas del museo arqueologico de Sevilla.* Memorias de los museos arqueologicos provinciales, vol. 13-14, 1952-53, p. 111 n° 1.

[38] HARRIS (W.), *Roman Terracotta Lamps : the organization of an industry.* Journal of Roman Studies, t. 70, 1980, p. 134.

[39] BAILEY (D.), *The Roman Terracotta Lamp industry, another view about exports. Les lampes de terre cuite*, T.M.O. 13, Lyon, 1987, p. 59-63.

Sans prétendre apporter de solution définitive, je propose de reconsidérer le problème à l'aide de l'ensemble des variantes épigraphiques attestées et en tenant compte du nombre de spécimens dans chaque série.

Voici la répartition numérique des 488 lampes à inscription répertoriées : 7e série : 119 ; 8e série : 144 ; 9e série : 9 ; 10e série : 9 ; 11e série : 181 ; 12e série : 10 ; 13e série : 12 ; hors série : 3.

L'inscription de la 12e série LVCERNAS COLATAS / DE OF(F)ICINA DONATI : » (achète) des lampes épurées de l'officine de Donatus » ne pose pas de problème. Des deux participes passés qui ont été envisagés, *colatas* de *colare* (filtrer, clarifier) ou *collatas* de *conferre* (réunir, offrir), je préfère le premier. Non seulement parce que je n'ai jamais rencontré la transcription *collatas*[40], mais parce que le sens de *colatas* est en accord avec l'intention du potier Donatus de faire de la publicité sur la finesse de son argile.

FIG 2. – Lampe de Tipasa.

L'inscription de la 7e série au génitif, sur le modèle dc la 12e, LVCERNAS COLATAS / DE OF(F)ICINA ASSENIS indiquerait de même le nom d'un concurrent : *Assenes*. Malheureusement ce nom ne figure pas au *Thesaurus Linguae Latinae*[41], ni dans *The Latin cognomina* de I. Kajanto[42]. Il faut aussi remarquer que le S du génitif n'est pas lié au nom mais figure seul, en relief, sur le canal (cf fig. 2). Quatre lampes seulement sur la quinzaine que j'ai observée, précisent le génitif. Les autres se lisent : DE OF(F)ICINA ASSENI. M. Bouchenaki[43] publie l'inscription LVCERNAS COLATAS / DE OF(F)ICINA ASSENI (nº M 780), et ajoute laconiquement : « 79 fragments semblables ». Parmi ceux-ci s'en glissèrent-ils quelques-uns de la variante *Assenis* dont l'S aurait disparu avec la cassure du canal ? On doit néanmoins considérer que la majorité de ces fragments indiquaient *Asseni* plutôt qu'*Assenis* (et non *Assene* comme le dessin de la figure 82 de la lampe M 780 l'affirme par erreur). Or le génitif *Assenis*, bien qu'attesté quatre fois seulement est séduisant car il résoud la difficulté de lecture du groupe de lettres *Abassene* qui devient *Ab Assene*, ablatif d'*Assenes*.

Cet ablatif se retrouve dans la formulation de la 9e série : LVCERNAS / AB ASSENE, lampes d'Assenes.

---

[40] *D.A.C.L.*, VIII, 1928, col. 1198, nº 1238 ; BARADEZ (J.), *Le Castellum du Mazafran*. Libyca, 4, 1956, p. 286. Dans ces deux cas les auteurs donnent, probablement par erreur, *collatas*.

[41] *Thesaurus Linguae Latinae*, vol. II, 1900-1906.

[42] KAJANTO (I.), *The Latin cognomina*, in Societas Scientiarum Fennica, Commentationes Humanarum Litterarum, t. 36 nr. 1-4. Helsinski, Helsingfors, 1965. La structure du nom Assen qui peut parfaitement être berbère ne trouve néanmoins aucune étymologie certaine. Il est exclu de le rattacher au prénom actuel Hassen-Hassan dont la structure est typiquement islamique. Renseignement aimablement communiqué par S. Chaker de l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (Le rapprochement entre Assenes et Assen ou Hassen m'avait été suggéré par P. Salama).

[43] BOUCHENAKI (M.), *op. cit.*, p. 127.

La variante de la 10e série introduit le groupe de lettres *adicente*[44]. Que peut-on en faire sinon l'ablatif de *dicens* : *A dicente / Assene* (d'Assenes qui le dit, qui l'affirme) ?

La 11e série est numériquement la plus importante. Dans l'hypothèse où comme dans les quatre formules précédentes il s'agit bien du nom du potier Assenes, il faut admettre alors la réduction d'*ab Assene* en *ab Asse (ne)*. (Peut-être pour qu'au moment de graver l'inscription dans le moule, le potier retrouve dans les deux moitiés symétriques du bandeau le même nombre de lettres : 13-13 ?). L'autre hypothèse est celle des premiers découvreurs[45] qui interprétaient *ab asse* dans le sens du prix proposé : un as. Contre cette interprétation il y a, nous l'avons vu, le fait rappelé récemment par D. Bailey, à savoir que l'as n'est plus en usage sous le règne de Dioclétien alors que la production des lampes en question se poursuit au Ve et même au VIe siècle. Il y a surtout la difficulté de donner un sens à la variante de la 9e série : LVCERNAS / AB ASSENE. Obnubilés par l'interprétation *ab asse* = pour un as, certains lecteurs sont allés jusqu'à lire ce qui n'existait pas et transformer ENE en EME[46]. Ou, lorsqu'ils ne pouvaient douter de la bonne lecture, faire de NE une négation, la traduction proposée devenant : « n'achète pas de lampes pour le prix d'un as ». Curieuse contre-publicité d'un marchand qui sur d'autres lampes identiques proclame précisément le contraire[47].

M.C. Hellmann[48], contourne l'argument de D. Bailey par une explication plus sérieuse : « l'expression *ab asse* est très tôt devenue synonyme d'une valeur insignifiante (...) comme nous disons aujourd'hui « cela coûte trois sous » alors même que le sou n'est évidemment plus en usage ». Il reste aux latinistes à nous dire si ce sens dérivé se rencontre dans les textes[49]. On peut aussi concilier les deux interprétations en prêtant au potier Assenes l'intention délibérée, dans un but commercial, de jouer sur les mots...

La 12e série, nous l'avons vu, fait connaître le nom d'un second potier Donatus. Son nom se retrouve dans trois inscriptions hors série, car elles ne sont pas issues d'un moule, mais incisées circulairement à la pointe sèche sur la bande délimitée par les deux cercles qui ornent invariablement le fond de ces lampes. L'inscription se lit : VITA DONATO CORO MAGISTRO : « vive Donatus le maître coroplaste »[50]. On sait que les ateliers de lampes produisaient fréquemment diverses céramiques, entre autres des statuettes. L'officine de Donatus, lucernaire et coroplaste, a-t-elle confectionné les lampes de la 13e série ?[51]. L'inscription qui se lit : EMITE LVCERNAS / COLATAS ICONES invite l'acheteur à acquérir des lampes et des images bien épurées. Comme les lampes qui portent cette inscription ne sont pas décorées, plutôt que d'interpréter icones dans son sens d'image peut-être faut-il lui donner celui de figurines, fabriquées conjointement à des lampes par le même atelier ? ou peut-on croire que la fabrication de celles-ci était assimilée à la réalisation de celles-là ?

---

[44] Cette inscription qui revient pourtant 9 fois et a été publiée en 1961 par Baradez, est passée relativement inaperçue. Absente au *C.I.L.*, VIII suppl. 3, à une époque où elle n'avait pas encore été signalée. Elle n'est pas reprise par MANNI (M.), article *lucerna*, *Dizionario Epigrafico*, IV, 1973, p. 1952-1956.

[45] CARDAILLAC (F. de), *Histoire de la lampe antique en Afrique*. B.S.G.A.O., t. 9, 1890, p. 306. – WAILLE (V.) et GAUCKLER (P.), Revue archéologique, t. 17, 1891 p. 138. – GSELL (S.), *op. cit.*, p. 61-62.

[46] BERBRUGGER (A.), Revue africaine, t. 9, 1865, p. 73, *C.I.L.*, VIII, n° 10478, 1b. WAILLE (V.), *Rapport sur les fouilles faites à Cherchel en 1894-1895 in* B.C.T.H. 1895, p. 59. *D.A.C.L.*, VIII 1928, col. 1198, n° 1236.

[47] CARDAILLAC (F. de), *op. cit.*, p. 306. – *D.A.C.L.* VIII, 1928, col. 1114.

[48] HELLMANN (M.C.), *op. cit.*, p. 104, lampe n° 417.

[49] LECLERQ (H.), *D.A.C.L.*, VIII, col. 1198, n° 1236, fait remarquer à la suite de Ch. DUBOIS, (*Inscriptions latines d'Espagne*, Bulletin hispanique, 1901, p. 222-224) que l'expression « emere ab asse » est d'une latinité pour le moins douteuse. GRENIER (A.), *Mélanges Breuer*, Bruxelles, 1962, pp. 79-81, pensait à un sens dérivé pour « *colatas*= diminuées (d'un as) », car « une belle lampe devait se vendre à plus d'un as ». HELLMANN (M.C.), *Lampes antiques de la Bibliothèque Nationale*, I, 1987, p. 104, estime cette traduction de *colare* inacceptable.

[50] WAILLE (V.), Compte rendu du *Catalogue du Musée de Cherchel* par Gauckler, *in* Revue africaine 217-218, 1895, p. 189 ; ou B.C.T.H., 1895, p. 59, avait lu à tort : DONATO COR MAGISTRO VITA = donnez votre cœur au maître de la vie.

[51] L'orthographe erratique qui caractérise cette série ne semble pas confirmer cette suggestion.

La dernière inscription gravée, unique (lampe n° 27), EME BONO TU(TE)LARI(UM) : « achète un bon gardien », n'apporte pas d'élément nouveau à la compréhension des précédentes.

En conclusion, l'examen des rapports quantitatifs des diverses séries d'inscriptions fait ressortir l'existence d'un atelier prospère, dirigé par un certain Assenes, dont le nom se retrouve dans au moins deux cent quatre-vingt-une inscriptions (7e, 8e, 9e, 10e séries). A ce nombre s'ajoute les cent quatre-vingt-une inscriptions de la 11e série EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE, puisqu'il faut retrouver dans *ab Asse* le nom du fabricant *(ab Assene)* sous une forme contractée, peut-être intentionnellement, pour jouer sur les mots. Un second atelier à l'activité plus modeste est tenu par Donatus potier et chef coroplaste. Son nom revient treize fois.

Parmi les autres contractions de mots dans l'ensemble des inscriptions, je note celle, classique, *d'ofina* pour *officina*. Elle revient fréquemment. Une lampe du musée de Tétouan [52] donne : EMITE / LVCERNAS CO en lettres disposées régulièrement sur toute la longueur du bandeau de part et d'autre de l'anse.

En plus de ces quelques contractions, somme toute assez rares, je relève un bon nombre d'erreurs, omissions et inversions de lettres, commises par le potier au moment de la réalisation du moule. Notées au catalogue, j'en donne ici quelques exemples :

AR ASSENE LVC / FRNAS VENALES – COLATAS AR ASSE – DF OFICINA – ... DE /OFCINA... –

ADICENTE ASENE – ADICENTE ASENI – LVCERNA| (pour LVCERNAS) – CO|A|AS (pour COLATAS) –

ASSEHIS (pour ASSENIS) – EME /LVCERNAS / OLATAS – etc...

La 13e série se singularise par une transcription des plus erratiques. Visiblement le graveur ne sait pas lire ni même bien recopier des mots qu'il ne comprend pas. On a évoqué comme source possible d'erreur de transcription, le procédé de l'écriture en miroir dans un moule [53]. L'inscription de la 13e série nous a heureusement été conservée sous une forme parfaitement lisible, mais en lettres rétrogrades, sur un unique exemplaire (B.N. n° 418 pl. LIII [54]). Le même phénomène a entraîné des inversions partielles de caractères qui se retrouvent, peu ou prou, sur toutes les autres inscriptions comme par exemple celle de la lampe n° 208 : EMITE LVCEꓤИAS / COLAꓤAS AꓤICOИE

*
**

La chronologie des lampes à canal courbe de Maurétanie césarienne a d'emblée été assignée à l'époque chrétienne. Les deux premiers exemplaires connus sont ceux que Ravoisié publie dans la planche d'illustrations qu'il consacre à la présentation du mobilier découvert dans un mausolée de Cherchel [55]. Une lampe de la 4e série et une de la 8e, figurent à côté de plats Hayes 104 à décor d'agneaux et de colombes entourant une croix (datables du début du VIe siècle), d'un sarcophage portant l'image du Bon Pasteur, ainsi que d'une épitaphe chrétienne.

---

[52] QUINTERO (P.), *Lampes du musée de Tétouan*, Memorias de los museos arqueologicos provinciales, 1945, n° 41, pl. XCIV.

[53] HELLMANN (M.C.), *Lampes antiques de la Bibliothèque Nationale*, I, 1985, p. XII, note 10.

[54] HELLMANN (M.C.), *Lampes antiques de la Bibliothèque Nationale*, II, 1987, p. 105, n° 418.

[55] RAVOISIÉ (A.), *Exploration scientifique de l'Algérie*. Paris, 1846, 3, pl. 44.

La seule lampe à canal courbe ornée d'un symbole explicitement chrétien[56], un chrisme constantinien incisé au revers (cf mon catalogue lampe n° 27), est publiée par son inventeur, V. Waille, dès 1893[57].

F. de Cardaillac, dans son histoire de la lampe antique en Afrique[58], classe quelques lampes de Cherchel dans un type de transition défini par L. Delattre[59] qu'il attribue au IIIe-IVe siècle. En l'absence de tout contexte archéologique daté, la lampe de par sa seule morphologie, se situait logiquement dans une phase évolutive qui s'intercalait entre le type Dressel' 17-21 du Ier-IIe siècle, et le type des lampes à canal paléo-chrétiennes du IVe-VIe siècle après J.-C.

Pour dater approximativement les lampes qu'il exhume de la basilique chrétienne de Sainte-Salsa, S. Gsell propose le IVe siècle[60].

Une fouille de sauvetage, exécutée à Sétif en 1930 lors de la découverte d'une tête de marbre, livre un fragment de lampe de la 7e ou 12e série, associé à des monnaies du IVe siècle[61].

Deux lampes de la 11e série sont signalées par L. Leschi au cours de sa fouille de l'église d'Alexandre à Tipasa. L'auteur, s'appuyant entre autre sur des monnaies, date la construction du monument par l'évêque de Tipasa, de la fin du IVe au début du Ve siècle[62].

Pour les lampes à canal courbe qu'il a trouvées à Tipasa, J. Baradez propose la chronologie suivante : IIIe-IVe siècle pour les 3e, 4e, 5e et 6e séries (groupe des lampes décorées sur bandeau) ; fin IVe pour les séries suivantes (groupe des lampes à inscription). Il appuye cette dernière proposition sur la découverte des restes d'un atelier de potier de la fin du IVe siècle (maison et fours) avec quelques moules en plâtre qui avaient servi à fabriquer des lampes à inscription[63].

Un défonçage agricole réalisé au Castellum du Mazafran (entre Alger et Tipasa) en 1955, livre des tessons des IVe-Ve siècle, une lampe de la 11e série, et douze bronzes dont onze donnent des dates correspondant au milieu du IVe siècle[64].

M. Bouchenaki conclut que la plupart, sinon la totalité, des lampes trouvées dans le niveau de remblais des hypogées de la nécropole de Matarès, peuvent être datées du IVe au Ve siècle après J.-C.[65].

Enfin D. Manacorda qui publie les lampes à canal courbe de la fouille algéro-italienne de Nador[66], souligne leur absence dans les strates de fondation de la villa d'Hilarianus. Ces strates pouvant être datées

---

[56] Quand S. GSELL (*Tipasa*, M.E.F.R., 1894, p. 302) parle des « lampes jaunes de mauvaise facture et de basse époque (IVe siècle environ), portant soit des ornements très simples, (mes séries 3 à 6), soit des inscriptions (séries 7 à 13), soit des symboles chrétiens, il ne comprend pas seulement les lampes à canal courbe, objet de la présente étude, mais toutes les lampes à pâte jaune de fabrication locale, à bec rond de type tardif, à canal droit avec ou sans réflecteur (cf BARADEZ (J.), *Nouvelles fouilles à Tipasa*. Libyca, t. 9, 1961, p. 149, pl. X, n° 10-17). Des auteurs ultérieurs, comme CARTON (L.), *Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique*, 1916, p. 98 ou le *D.A.C.L.*, col. 1198, n° 1239, reprenant cette étude et le compte rendu des fouilles de Gsell à la basilique de Sainte-Salsa (*Recherches archéol. en Algérie*, 1893, chap. XI), ont fait l'amalgame et attribué par erreur des décors chrétiens aux lampes césariennes (dauphin, calice, monogramme constantinien).

[57] WAILLE (V.), B.C.T.H. 1893, p. 133-134, n° 17 ; cf aussi *C.I.L.*, VIII n° 22643 ; *D.A.C.L.*, VIII, 1, col. 1169, n° 1231 ; HOFF (V.), *Catalogue des lampes en terre cuite grecques et chrétiennes. Musée du Louvre*, 1986, p. 147, n° 242.

[58] CARDAILLAC (F. de), *op. cit.*, p. 302.

[59] DELATTRE (A.L.), *Lampes du musée de Carthage*, 1889.

[60] GSELL (S.), *Tipasa*. M.E.F.R., t. 14, 1894, p. 302 sq.

[61] ALBERTINI (E.), B.C.T.H. 1930-31, p. 176, communication de séance.

[62] LESCHI (L.), *Fouilles à Tipasa dans l'Église d'Alexandre*. B.C.T.H., 1938-1940, p. 422-431 repris dans *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, 1957, p. 371-376.

[63] BARADEZ (J.), *Nouvelles fouilles à Tipasa*. Libyca, t. 9, 1961, p. 147.

[64] BARADEZ (J.), *Le Castellum du Mazafran*. Libyca, t. 4, 1956, p. 286, 287.

[65] BOUCHENAKI (M.), *op. cit.*, p. 128.

[66] MANACORDA (D.), *I materiali*, in ANSELMINO (L.) *et al.*, *op. cit.*, p. 156-157.

entre 325-350 après J.-C., l'auteur interprète cette absence comme la confirmation *ex silentio* d'une datation postérieure du type à la seconde moitié du IVe siècle après J.-C. Par ailleurs, trois fragments des 8e et 11e séries (cf n°s 88 et 90 fig. 32), appartiennent à la phase II B de la « fattoria », phase d'occupation tardive datée approximativement entre 450 et 525 après J.-C. Cette chronologie confirmerait et prolongerait même la datation plus basse envisagée par M. Bouchenaki[67].

La synthèse de ces estimations chronologiques donne une période de production qui va de la fin du IIIe au premier quart du VIe siècle. C'est-à-dire d'un type élaboré avant celui de la lampe à canal droit (Hayes I-II) et dont la production se serait maintenue pendant une grande partie de la durée d'existence des lampes paléochrétiennes issues des ateliers de sigillée claire D.

TABLEAU II : Répartition des lampes à canal courbe autour du bassin méditerranéen (fig. 3)

n°	Provenance	Nb	Série
	ITALIE		
1	Albenga	1	11^e^
	ESPAGNE		
2	Tossal Gort (Aragon)	1	6^e^
3	Santa Pola (Alicante)	3	3e, 6e et 11^e^
4	Elche (Alicante)	2	12^e^
5	Berja (Almeria)	1	8^e^
6	Negite=Nechite ? (Granada)	1	8^e^
7	Almunecar (Granada)	1	6^e^
8	Belo (Cadix)	1	3^e^
9	Merida (Badajoz)	1	3^e^
	MAROC		
10	Ad Mercuri	1	4^e^
11	Tamuda	4	6e et 11^e^
12	Volubilis	1	4^e^
	ALGÉRIE		
13	Dublineau	1	5^e^
14	Relizane	1	12^e^
15	Columnata	2	11^e^
16	Ker el Keskas	1	13^e^
17	Saint-Leu	2	5e et 6^e^
18	Bosquet	1	11^e^
19	Ténès	1	12^e^
20	Gouraya	3	11e ou 13e ?
21	Cherchel	45	1re ; 6 ; 2e : 4 ; 3e : 5 ; 4e : 4 ; 5e : 4 ; 6e : 5 ; 7e : 1 ; 8e : 3 ; 9e : 1 ; 11e : 9 ; 12e : 1 ; 13e : 2.
22	Nador	12	3e : 3 ; 4e : 2 ; 6e : 2 ; 8e : 1 ; 11e : 2 ; +2 à inscriptions indéterminées.
23	Tipasa	environ 2 000	Toutes les séries
24	Castellum du Mazafran	1	11^e^
25	Fouka	4	7e : 1 ; 8e : 1 ; 11e : 2.
26	Sidi Ferruch	12	4e, 5e, 6e, 8e séries,
27	Baba-Ali (Bir Touta)	1	11^e^
28	Tigzirt	1	4^e^
29	Tiklat (Bougie)	1	8^e^
30	El Kantara	2	11^e^
31	Sétif	10	3e : 1 ; 4e : 3 ; 6e : 5 ; 7e ou 12e série : 1.
32	Djémila	13	3e : 7 ; 3e, variante locale : 1 ; 4e : 1 ; 5e : 1 ; 6e : 2 ; 12e : 1.
33	Tiddis	1	11^e^
34	Philippeville	1	6^e^
35	Bône	13	3e : 1 ; 4e : 2 ; 5e : 4 ; 6e : 2 ; 7e : 1 ; 8e : 1 ; 12e : 1 ; 13e : 1.
	TUNISIE		
36	Carthage	5	6e : 1 ; 8e : 1 ; + séries à inscriptions indéterminées : 3.

[67] BOUCHENAKI (M.), *op. cit.*, p. 128.

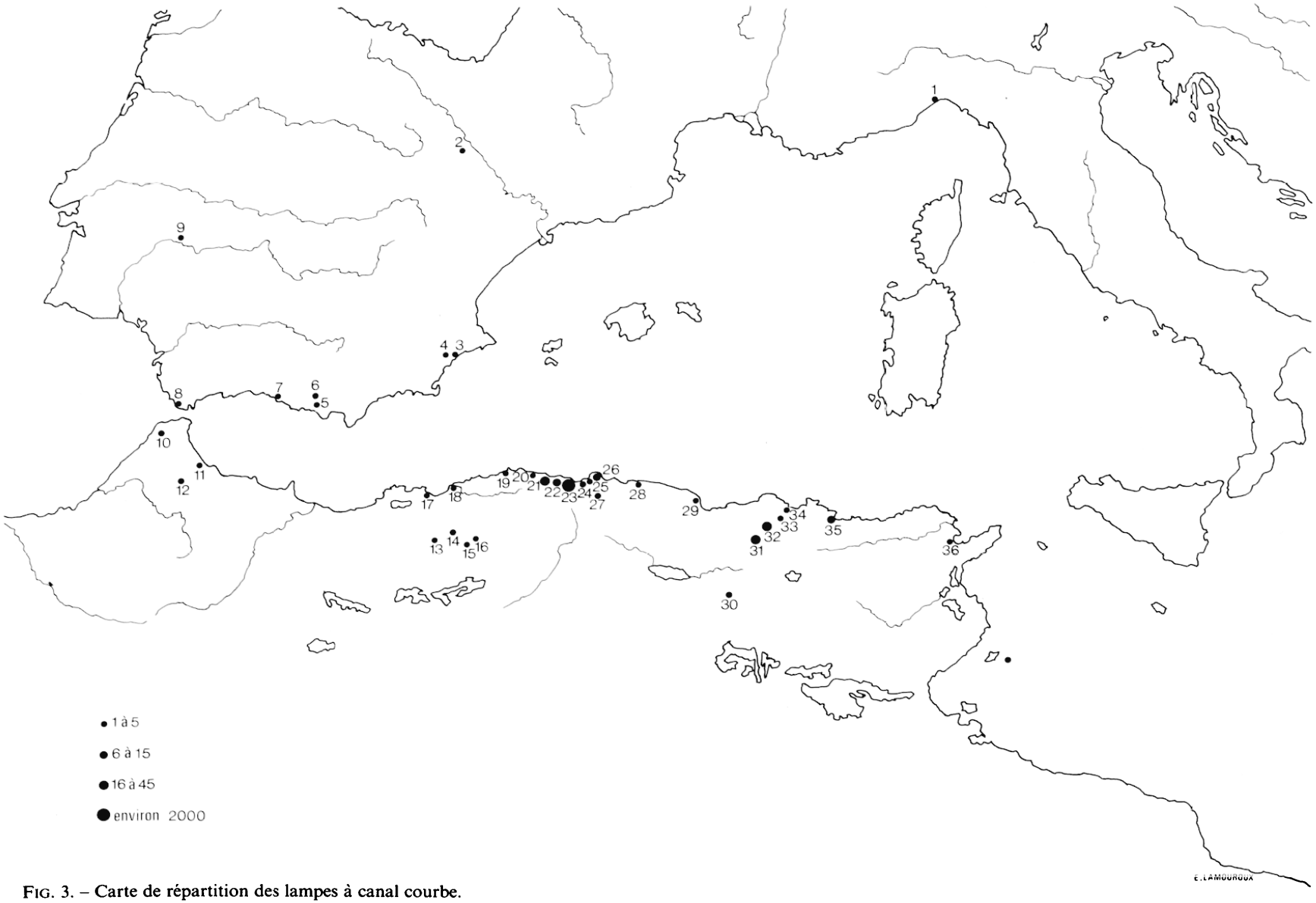

FIG. 3. – Carte de répartition des lampes à canal courbe.

Références bibliographiques des lampes trouvées hors d'Algérie

Les références bibliographiques concernant les lampes trouvées en Algérie sont données au catalogue. Ne figurent donc ici que les références ayant trait à des lampes publiées trouvées *in situ* hors d'Algérie. Je n'ai bien entendu pas tenu compte, pour ma carte de répartition, des lampes de provenance inconnue ou incertaine conservées dans des collections de musées européens et qui toutefois sont probablement originaires de Maurétanie césarienne. Comme par exemple la lampe n° 3582 de l'inventaire du musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, (citée au *C.I.L.*, VIII, suppl. instr. dom., p. 2212, n° 22642, 4, n) que j'ai vue en 1989 dans les réserves de ce musée ; ou celle de Lyon citée au *C.I.L.*, VIII, p. 2212, n° 22642, 4, 0 ; ou la lampe n° 156 (3e série) figurant au catalogue des lampes antiques au musée de Clermont (mémoire inédit) par D. Brentchaloff, université de Clermont, 1972 ; ou encore les deux lampes n° 1. 420 et 1. 421 citées par Ferreira de Almeida, *in Introduçao ao estudio das lucernas romanas en Portugal, in* O Arqueologo Portugues, nouv. sér. II, 1953, p. 224.

(La numérotation reprend celle de ma fig. 3)

[1] LAMBOGLIA (N.), *Scavo di tre edifici di Albenga.* Revue d'Études Ligures 1-4, t. IV, 1938, p. 80.

[2] AMARE TAFALLA (M.Th), *Lucernas romanas en Aragon*, Zaragoza, 1988, lampe n° 11, pl. 17.

[3] MODRZEWSKA-MARCINIAK (I.), *Lucernas escogidas del Museo arqueologico de Alicante y de Elche.* Boletin del Seminario de Estudios de Arte y Arqueologia, t. 55, Valladolid, 1989, p. 230-232, n° 9, 10, 11, fig. 2, p. 224.

[4] *C.I.L.*, II, suppl. instr. dom., p. 1012, 6256, 13 et 6256, 15, Ibarra, Illici, p. 137 et 185. Ou *C.I.L.*, VIII, suppl. instr. dom., p. 2212, 22642, 2, b.

[5] *C.I.L.*, VIII, suppl. instr. dom., p. 2211, 22642, 1, h.

[6] *D.A.C.L.*, t. 8, col. 1197, n° 1232.

[7] SOTOMAYOR (M.), *Factoria de Salazones en Almunecar (Granada).* Noticiario arqueologico Hispanico, t. 15, 1971, p. 175 n° 168.

[8] REMESAL (J.), *Les lampes à huile de Belo au Musée archéologique National de Madrid.* Mélanges de la Casa de Velazquez, t. 10, 1974, p. 561-569.

[9] GIL FARRÉS (O.), *Lucernas romanas decoradas del Museo Emeritense.* Ampurias t. 9-10, 1947-1948, n° 43, p. 111, pl. IV.

[10] PONSICH (M.), *Les lampes en terre cuite de la Maurétanie Tingitane.* P.S.A.M., t. 15, 1961, lampe n° 349.

[11] QUINTERO ATAURI (P.), *Museo arqueologico de Tetuan, la coleccion de lucernas.* Memorias de los Museos Arqueologicos Provinciales, 6, 1945, p. 208-214, n° 40 et 41.

[12] PONSICH (M.), *op. cit.*, lampe n° 349.

[36] – CARTON (L.), *Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique.* B.S.G.A.O., t. 36, 1916, p. 98, note 5, (6e série).

– DENEAUVE (J.), *Lampes de Carthage*, 1969, lampe n° 1137 (8e série).

– HAYES (J.W.), *Pottery : stratified groups and typology, in Excavations at Carthage*, 1975, conducted by the University of Michigan, vol. I, Tunis 1976, p. 52, lampe n° 7, pl. 27.

*
**

Lors d'une visite au musée d'Ephèse en 1986, j'avais été frappé par la ressemblance d'une lampe exposée, (fig. 4) provenant du site, avec les lampes de la 3e série de mon classement. Depuis, une recherche plus poussée[68] m'a amené à constater l'absence quasi générale[69] du type à canal courbe dans les diverses productions de lampes de l'Empire Romain, sauf en Afrique du Nord et en Asie Mineure.

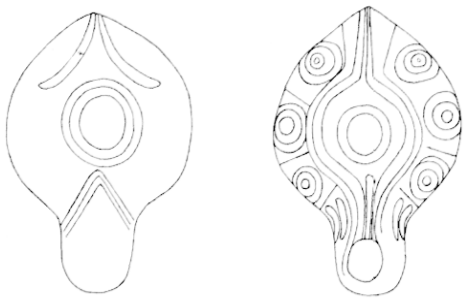

FIG. 4. – Lampe du musée d'Ephèse.

L'apparition de ce type dans deux provinces aussi éloignées l'une de l'autre – et apparemment dans elles seules – est-elle un phénomène indépendant ou le résultat d'un processus d'imitation ? Dans cette dernière hypothèse peut-on supposer qui, des fabricants de lampes africains ou de leurs homologues orientaux, furent les emprunteurs d'une forme négligée par ailleurs ?

Chronologiquement le canal courbe semble apparaître plus tôt en Afrique. J. Baradez situait les séries à décors (3e, 4e, 5e, 6e) au III-IVe siècle, sans toutefois donner de preuves archéologiques à l'appui d'une datation aussi haute. Sa fouille de l'amphithéâtre de Tipasa, où il a trouvé des moules de lampes à inscriptions associés à des fours et à un habitat de potier qu'il date de la fin du IVe siècle, est malheureusement restée inédite.

---

[68] Voir BUSSIÈRE (J.), *Les lampes romaines*, Bibliographies thématiques en archéologie, t. 19, 1991. Ce choix de références vise à compléter les deux bibliographies actuelles les plus utiles : celle de OZIOL (Th.), *Les lampes en terre cuite en Méditerranée, des origines à Justinien*, Travaux de la maison de l'Orient, no 13, 1987, p. 94-125 et celle d'AMARE TAFALLA (M.C.), *Lucernas romanas : generalidades y bibliografia*, Zaragoza, 1987, 123 p. Je tiens à remercier ici la Römische Germanische Kommission et son Directeur le Professeur Maïer qui m'ont aimablement accueilli pendant un mois pour compléter mes recherches à la magnifique bibliothèque archéologique de Francfort.

[69] Je ne range évidemment pas dans cette catégorie le type Ponsich II 3, Deneauve VF, ou Bailey K (cf lampe Q 1116) qui de fait présente un canal à bords courbes mais est une dégénérescence du type à bec en ogive et à volutes atrophiées (Bailey type C). A Sétif, R. Guéry attribue ce type à la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. (cf *La nécropole orientale de Sitifis*. Paris, 1985, p. 338 pl. XVII). J'exclus aussi les lampes égyptiennes tardives que FLINDERS PETRIE (W.M.), (cf *Roman Ehnazya, Egypt Exploration Fund*, 1905, p. 1-14), appelle : « groove lamps » et dont les bords du canal hésitent entre la forme rectiligne et la forme incurvée (comparer entre elles les lampes nos 25, 28, 69 pl. LXII), ainsi que les lampes d'Abu Mena publiées par SELESNOW (W.), *Bildwerke der Sammlung Kaufmann*, (2), *Lampen aus Ton und Bronze*, Francfort, 1988, p. 167-181. Leur forme générale et leur anse en boudin, différencient complétement ces lampes. Pour des raisons similaires, j'écarte également un type de lampe des catacombes romaines : Bailey U, ou Provoost, typologie V, 12, 5, 2. (du Ve après J.-C.). Certes, à propos de ces lampes, on peut parler de canal courbe, mais là aussi, la forme générale de l'objet, et son anse perforée, ne permettent plus aucun rapprochement avec le type Ponsich IV A.

Si l'on accepte les conclusions des fouilleurs de la nécropole de Matarès et de la "fattoria" du Nador, on peut raisonnablement attribuer la majorité des lampes à canal courbe au IVe-Ve siècle.

En revanche, D. Bailey fixe l'apparition de ce type, dans le groupe de lampes dites d'Asie Mineure (Broneer XXIX), au milieu du VIe siècle. Mais il reconnaît que la chronologie des lampes d'Asie Mineure est très incertaine, et que la date proposée pourrait être avancée d'un demi-siècle[70]. Pour N. Poulou Papadimitriou, le canal courbe apparaîtrait sur les lampes d'Asie Mineure vers le milieu du Ve siècle. Mais, à son tour, elle reconnaît l'absence de critères chronologiques sûrs en ce qui concerne les lampes de Samos et les lampes d'Asie Mineure en général[71]. En fait, D. Bailey rappelle que les seules lampes d'Asie Mineure bien datées, sont celles de l'épave de Yassi Ada coulée en 625-6 après J.-C. Parmi elles il s'en trouve plusieurs à canal courbe. Certes il est intéressant d'apprendre que le canal courbe reste une forme encore en vogue au 1er quart du VIIe siècle (en Afrique les exemplaires les plus tardifs, les trois fragments du Nador sont du 1er quart du VIe), mais on ne saurait vraiment dire quand le type apparaît.

Délaissant des données chronologiques encore trop incertaines, il paraît plus révélateur d'examiner les lampes à canal courbe d'Asie Mineure sous l'angle typologique, en les replaçant dans l'ensemble du groupe qui porte cette appellation.

Feuilletons les planches I à XIV de l'étude de Miltner sur les lampes d'Ephèse[72]. L'auteur, en l'absence de publications de fouilles, établit le classement de plusieurs centaines de lampes de même provenance en se basant uniquement sur des critères morphologiques. Il distingue douze types, chacun d'entre eux étant subdivisé en cinq ou six formes. Malgré cette diversité, on ne peut manquer d'être frappé par l'homogénéité stylistique de l'ensemble. On observe très bien, comme l'a noté Miltner, le passage du bec en cœur (IIe-IIIe siècle) en un gros bec arrondi faisant saillie, souvent orné de godrons caractéristiques (Miltner, n°s 120 à 150) ; puis, l'élargissement progressif du bandeau. Le canal, d'abord simple gouttière très courte entre le médaillon et le bec (Miltner n° 1446), s'allonge tout en restant rectiligne (Miltner n°-1424). Quand il devient plus large, ses bords se courbent (Miltner n° 347). Rien n'autorise d'ailleurs à affirmer que ce schéma évolutif cohérent soit chronologiquement exact. Des décors semblables du médaillon ou du bandeau, se retrouvent sur des types franchement différents rendant tout classement chronologique très difficile. Mais pâtes et engobes sont bien les mêmes et l'on sent que ce foisonnement de formes et de décors sont indiscutablement liés entre eux par une appartenance à un style commun. En revanche, le type à canal courbe des lampes de Maurétanie césarienne, bien que s'inscrivant dans un processus évolutif logique de Ponsich III C à Ponsich IV B, reste nettement individualisé par rapport aux types chronologiquement les plus proches. Ayant à ma disposition un fichier représentant la totalité des collections de lampes trouvées en Algérie avant 1966-1967, je suis en mesure d'affirmer qu'en dehors des lampes dont il est ici question, le canal courbe ne retrouve en Afrique que trois ou quatre parallèles approximatifs qui n'ont pas (ou très peu) d'affinités stylistiques entre eux. Quant aux décors, nous l'avons vu, ils se réduisent aux quatre motifs différents qui courent sur le bandeau des 3e, 4e, 5e et 6e séries auxquels s'ajoute la coquille sur médaillon de la 2e série. Nous sommes loin de la richesse de formes dérivées et de décors multiples qui ornent les bandeaux des lampes à canal courbe d'Asie Mineure. Qui plus est, à l'exception des palmes stylisées de la 5e série, motif extrêmement classique sur les lampes africaines (Deneauve III ou Hayes I), les rouelles de cercles concentriques (3e série), les feuilles de volubilis (4e série), les esses imbriquées (6e série) ne se retrouvent pas (ou exceptionnellement pour la 6e série), sur des lampes africaines de types autres que celui à canal courbe. Ceci va à l'encontre de ce que l'on observe concernant l'ornementation des lampes à canal courbe d'Asie Mineure qui puise sa source d'inspiration dans un fond stylistique riche commun à plusieurs types de cette large famille.

---

[70] BAILEY (D.), *Roman Provincial Lamps, a catalogue of the lamps in the British Museum* 3, Londres, 1988, p. 372.

[71] POULOU-PAPADIMITRIOU (N.), *op. cit.*, p. 110.

[72] MILTNER (F.), *op. cit.*, pl. I-XIV.

Prenons le cas de la lampe du musée d'Ephèse dont le décor de cercles concentriques évoque irrésistiblement celui des exemplaires tipasiens de la 3e série (voir par exemple Miltner n° 1878 ou le moule n° 363 pl. XIV). Le même motif affecte des lampes sans canal (Miltner nos 331-333). On peut aussi comparer entre elles les lampes de Samos nos 7, 8, 24, 25. Pour le décor d'esses imbriquées (6e série) voir Menzel n° 643 et Miltner n° 471. Comparer aussi le décor en pétales de Miltner n° 336 sur une lampe à canal courbe avec Miltner n° 765 ou 772, ou Samos n° 18 sur des lampes sans canal. Le décor de Miltner n° 347, sur canal courbe, n'est qu'une stylisation du décor de Miltner n° 174 à bec rond saillant, etc.

En conclusion, à la question de savoir si l'apparition du type Ponsich IV A en Afrique et en Asie Mineure est un phénomène parallèle indépendant, ou pour une de ces deux régions au moins, le résultat d'une éventuelle imitation, il apparaît que l'examen des deux productions, à défaut d'une réponse décisive, donne au moins une certitude : les potiers orientaux disposaient d'une tradition de formes et de décors variés propres à leur région dans lesquels ils ont pu puiser l'inspiration d'un type nouveau.

Cette remarque ne s'applique pas d'une façon aussi évidente aux potiers africains auteurs des lampes ici étudiées.

*
**

Nous avons vu l'intérêt typologique et épigraphique des lampes à canal courbe de Maurétanie césarienne. Un autre facteur d'intérêt réside dans l'abondance même de la documentation réunie. L'étude comparative de séries d'objets semblables représente un champ d'observation privilégié, qui autorise quelques déductions sur la technique de fabrication des lampes antiques et plus particulièrement sur le mode de production par surmoulage.

Dans un premier temps, j'ai voulu déterminer le nombre minimum de moules ayant produit des lampes certes de même série mais qui présentent toutes de légères différences : bandeau plus ou moins large, canal du bec plus ou moins étroit, médaillon plus ou moins profond, variante dans la forme d'une lettre, etc. Voici mes résultats :

Nombre minimum de moules individualisés par série :

1re série : pour 9 lampes, au moins 3 moules
2e série : pour 10 lampes, au moins 5 moules
3e série : pour 19 lampes, au moins 7 moules
4e série : pour 24 lampes, au moins 10 moules
5e série : pour 30 lampes, au moins 16 moules
6e série : pour 34 lampes, au moins 10 moules
7e série : pour 15 lampes, au moins 7 moules
8e série : pour 10 lampes, au moins 5 moules
9e série : pour 3 lampes, au moins 3 moules
10e série : pour 4 lampes, au moins 2 moules
11e série : pour 34 lampes, au moins 17 moules
12e série : pour 7 lampes, au moins 3 moules
13e série : pour 5 lampes, au moins 5 moules

Il n'est pas tenu compte ci-dessus des quelques 500 lampes trouvées à Matarès postérieurement à la constitution de mon fichier (dont M. Bouchenaki ne donne qu'une estimation chiffrée), ni évidemment des centaines de fragments divers. Parmi les inscriptions brisées, j'ai pu distinguer quelques singularités (lettres inversées, etc.) qui sous-entendent autant de moules. En arrondissant les chiffres, j'arrive à la conclusion qu'une centaine de moules différents au moins ont été utilisés pour fabriquer deux cents lampes.

Dans un deuxième temps, j'ai cherché à connaître, toujours par série, le nombre d'objets ayant des décors et des dimensions identiques[73]. En groupant ces derniers par paires on peut procéder à une comparaison plus fine. Sur la base des deux cents lampes étudiées, j'ai obtenu quarante-quatre paires.

Dans un troisième temps, j'ai examiné à la loupe les photographies de lampes formant des paires afin de comparer les irrégularités de surface, les bavures d'argile et surtout les petites pustules qui correspondent aux cavités laissées dans le moule par les bulles d'air enfermées au moment du coulage du plâtre[74]. A l'issue de cet examen j'ai retenu six paires de lampes offrant une similitude parfaite et dont on peut avancer avec certitude qu'elles proviennent bien des mêmes moules. Ce chiffre est sans doute un peu restrictif, car pour dix-sept paires sur quarante-quatre, je ne disposais pas de photos suffisamment nettes. On retiendra cependant l'estimation approchée d'une quinzaine de lampes issues de mêmes moules sur un lot de deux cents exemplaires.

Un autre axe de recherche mené à partir des dimensions connues des deux cents échantillons étudiés, a eu pour but l'identification des lampes issues de surmoulage. Celles-ci ont été obtenues à partir de matrices fabriquées non pas directement à partir d'un archétype, mais d'une lampe elle-même issue d'un moule original. Des surmoulages successifs donnent autant de « générations ». Chaque surmoulage entraîne une réduction de taille d'environ 10 % qui provient de la rétraction de l'argile au séchage, puis à la cuisson.

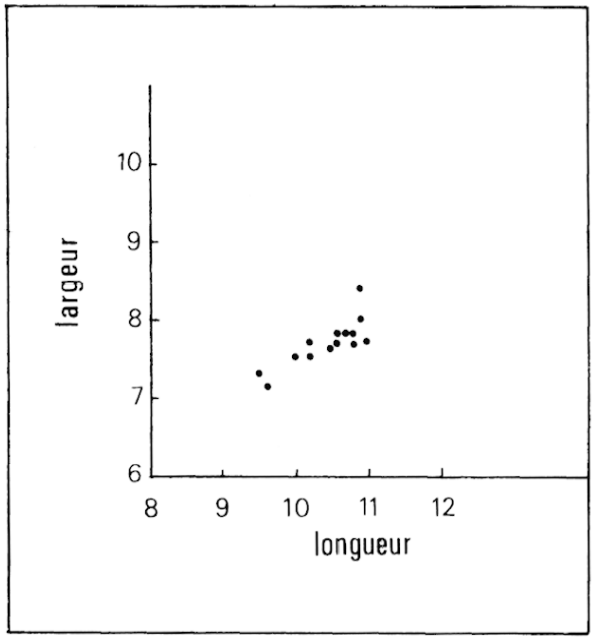

4e série

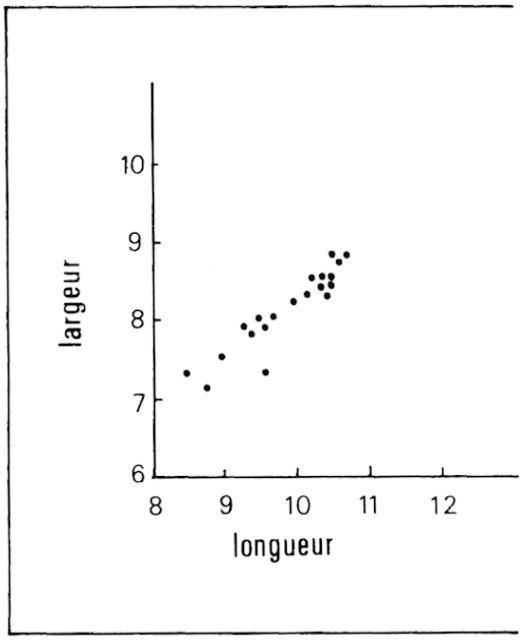

11e série

[73] J'ai accepté une tolérance d'erreur d'un millimètre.

[74] VERTET (H.), *Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du centre de la Gaule*, SITES, 20, 1983, p. 38.

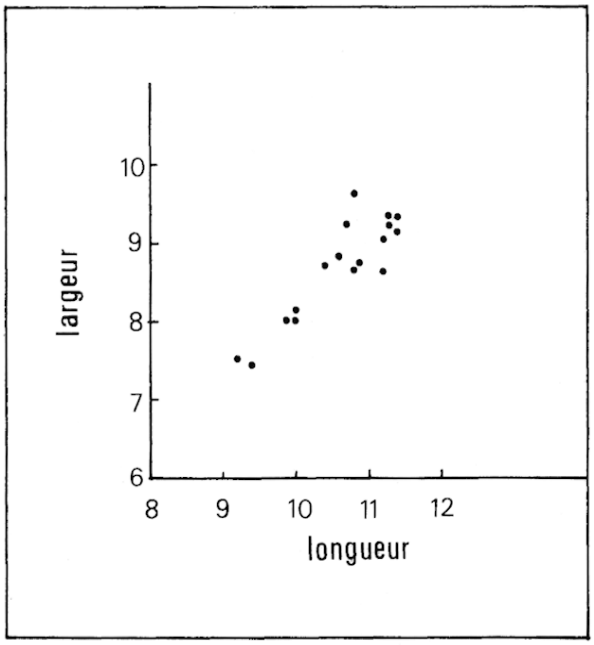

6e série

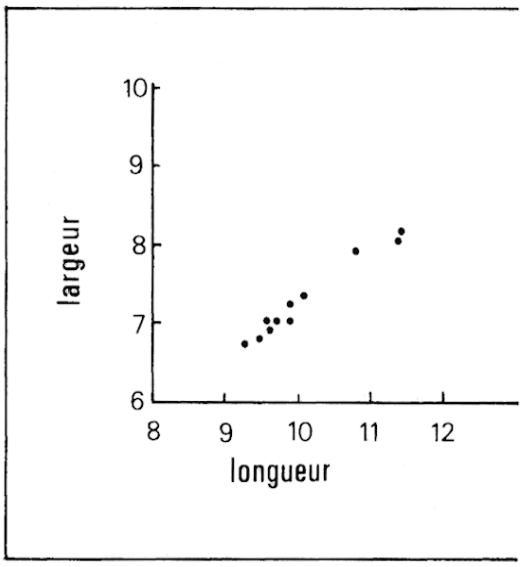

7e série

FIG. 5. – Représentation des lampes des séries 4, 6, 7 et 11 d'après leurs dimensions.

J'ai représenté graphiquement par un point, sur un système d'axes, chaque lampe d'une série par ses coordonnées de longueur et de largeur (fig. 5). Je m'attendais à voir apparaître une série de nuages de points à intervalles réguliers. Chaque concentration aurait matérialisé une nouvelle génération de lampes et l'intervalle aurait correspondu à la réduction de taille de 10 %. Or cela n'est pas le cas. Les points sont répartis d'une façon continue de part et d'autre d'une courbe. Ce constat est d'ailleurs confirmé par le classement par ordre de grandeur croissante de toutes les lampes semblables d'une série : chaque exemplaire ne diffère du suivant que d'un millimètre d'environ. Ce qui ne veut pas dire que dans la vingtaine de lampes semblables d'une série, il ne s'en trouve pas qui soient effectivement issues de surmoulages. Mais quand peut-on l'affirmer avec certitude ? Certainement pas sur le seul critère d'une différence de taille de 10 %.

Soit deux ateliers A et B ayant chacun indépendamment pratiqué le surmoulage de deux lampes identiques mesurant 10 cm de longueur. Malgré les apparences, on ne saurait en toute logique prétendre que la lampe de 9 cm de l'atelier A est le surmoulage de la lampe de 10 cm de l'atelier B.

J. Bonnet ne tient apparemment pas compte de cette évidence dans son étude comparative d'ateliers du Haut Empire[75]. Elle établit, sur le seul constat d'une différence de taille de 10 %, des filiations de surmoulage entre lampes semblables d'ateliers différents. Ces filiations lui permettent d'échafauder des hypothèses sur l'organisation du travail et d'éventuelles associations d'officines. Pour affirmer qu'une lampe a été produite par surmoulage, le constat d'une réduction de taille de 10 % est une condition

[75] BONNET (J.), *op. cit.*, p. 19-32.

nécessaire mais en aucun cas suffisante. Il faut y ajouter d'autres critères tels que la similitude des défauts, les irrégularités de surface, la présence des pustules d'argile dont il a été question.

Il importe en outre de relativiser des informations établies à partir de données numériquement très faibles. Nous avons vu qu'une centaine de moules différents au moins avaient servi à la fabrication de deux cents lampes réparties en treize séries. Ce sont sans aucun doute des milliers de moules en plâtre qui ont été utilisés à la confection des lampes maurétaniennes. Or il n'en reste que quelques fragments. Sans se livrer à des spéculations hasardeuses sur une estimation de la population de la Maurétanie césarienne au IVe-Ve siècle [76], et sur le nombre supposé de lampes utilisées en moyenne par foyer dans un laps de temps donné [77], il faut bien admettre que le nombre de lampes actuellement connues ne représente qu'une partie infime d'une production qui a duré pendant deux siècles, si ce n'est plus.

*
**

Quoiqu'il en soit, l'étude de ce reliquat, si minime soit-il, nous instruit sur une des branches de l'industrie céramique en Afrique romaine au IVe-Ve siècles : la fabrication des lampes. Grâce aux séries maurétaniennes, nous apprenons que cette activité a connu à cette époque un essor qui contraste singulièrement avec la régression constatée au IIIe siècle. Les potiers de Tipasa, et vraisemblablement de quelques autres centres urbains de la province, ont amélioré la qualité de leur argile (*lucernas colatas*) et retrouvé une activité florissante bien que localisée. Ils ont cherché à obtenir en masse et sans doute à moindre prix, des produits standardisés qui n'ont suscité qu'un nombre restreint de formes et de décors. Fait remarquable et quelque peu intriguant ces derniers sont apparemment absents dans les autres provinces à l'exception de l'Asie Mineure où ils s'inscrivent dans une tradition morphologique et stylistique évidente. La commercialisation de ces objets utilitaires, malgré le recours aux techniques publicitaires (déjà utilisées au IIe siècle par les artisans de Lezoux), n'outrepasse guère l'Afrique du Nord.

Malgré son succès certain, cette production originale ne put concurrencer durablement un article supérieur en dureté et plus séduisant par sa gamme quasi illimitée de décors véhiculants l'idéologie chrétienne triomphante : la lampe africaine en terre sigillée qui allait imposer en Afrique – et dans les provinces voisines – un véritable monopole. Mais comme le souligne C. Pavolini dans l'"Atlante delle Forme Ceramiche" [78], en faisant précisément allusion aux lampes tipasiennes, il y eut résistance de produits locaux à l'hégémonie de plus en plus marquée des lampes de types Hayes I et II. On ne peut plus affirmer à la suite de J.W. Salomonson [79], que dès la fin du IIIe siècle, dans les provinces africaines, les ateliers ne produisaient que des lampes rouges. Les collections algériennes de lampes du Bas-Empire sont riches d'autres séries de fabrication locale, malheureusement pour l'instant très mal datées. Il sera néanmoins utile de les publier en attendant que les fouilles à venir en précisent la chronologie et fassent progresser notre connaissance de ces témoins archéologiques privilégiés que sont les lampes.

---

[76] S. Lancel estime à environ 20 000 h la population de Tipasa à la fin du IVe. Cf LANCEL (S.), *Tipasa de Maurétanie*. Alger, 1966, p. 18. C'est le chiffre de population généralement donné pour Pompei.

[77] On peut rappeler ici que la Via dell Abundanza à Pompei, a livré 285 lampes sur les comptoirs des boutiques ou suspendues au-dessus des entrées, ceci sur moins de 500 m. La « 2e rue » : 396 lampes dans 132 boutiques sur 576 m. La « grande rue de Stabiae » : 500 lampes sur 700 m. Cf SPANO (G.), *La illuminazione delle vie di Pompei*. Atti Acad. Napoli, N.S. 7, 1920, p. 1-128. Cf FORBES, *Studies in ancient technology*, 6, 1958, chap. III, p. 119-93. L'éclairage se généralisera au fil des siècles lié en partie à la production accrue d'huile d'olive. On sait qu'au VIe siècle après J.-C., l'éclairage nocturne des rues était chose courante en Orient. Dans les campagnes cependant l'éclairage restait un luxe. A la supplication des colons du *saltus Burunitanus*, Ulpien recommandait au gouvernement de veiller à ce que : « les gens de condition modeste ne soient pas dépouillés de leur unique lampe ou de leur pauvre mobilier, sous le prétexte de l'arrivée d'officiels ou de militaires ». Cf CHARLES-PICARD (G.), *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959, p. 166.

[78] ANSELMINO (L.) et PAVOLINI (C.), *Terra sigillata : lucerne, in Atlante delle Forme Ceramiche, I Ceramica fine romana nel bacino del Mediterraneo (medio e tardo impero). Enciclopedia dell Arte Antica*, 1981, p. 188.

[79] SALOMONSON (J.W.), *Voluptatem spectandi non perdat sed mutet. Observations sur l'iconographie du martyre en Afrique romaine*, 1979, p. 13.

CATALOGUE

1re série : lampes sans décor, médaillon et bandeau lisses

1. L. 10,9 ; l. 7,4 ; h. 3,1 – Pâte beige. Tipasa (AL 23). Fig. 6.

FIG. 6

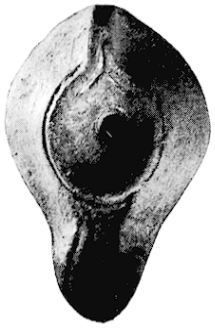

FIG. 7

2. L. 11,4 ; l. 7,8 ; h. 4,7 – Pâte beige. Tipasa, Matarès ; publiée par M. Bouchenaki, nº M 604, fig. 75 et 235.

3. L. 10,5 (brisée) ; l. 10,5 ; h. 4 – Pâte beige. Tipasa, (falaise N.O. vers tour Nord).

4. L. 6 ; l. 4,9 ; h. 2,3 – Pâte beige. Tipasa, place agence.

5. L. 11,9 ; l. 8 ; h. 3,5 – Tipasa.

6. L. 10,7 ; l. 6,5 ; h. 3,4 – Tipasa.

7. L. L. ? (brisée) ; l. 5,5 ; h. 2,6 – Tipasa (AL 25).

8. L. 7,5 (brisée) ; l. 5,4 ; h. 2,8 – Pâte beige. La cuvette du médaillon n'est pas fermée mais communique avec le bec par le canal. Tipasa (AL 25).

9. L. 8,1 ; l. 5,6 ; 2,8 – Pâte beige. Au revers deux incisions soulignent la base de l'anse. Tipasa.

Plus 6 fragments matérialisant 6 lampes appartenant à cette série. Provenance : Cherchel ; conservés au musée d'Alger. Fig. 7.

Total estimé de la série : 15.

*
**

2e série : lampes au médaillon orné d'une coquille et au bandeau lisse

10. L. 10,4 ; l. 7,3 ; h. 3,2 – Tipasa. Fig. 8.

11. L. 10,6 ; l. 7,8 ; h. 3,5 – Une ligne de pointillés souligne le bec en lyre et la base du coquillage. L'anse ronde, pleine, est percée d'un petit trou. Pâte beige jaune pâle. Tipasa (AL 2022).

12. L. L. 10,4 ; l. 7,5 ; h. ? (brisée). – Tipasa.

13. L. 8,5 ? (brisée) ; l. 6,4 ; h. 2,8 – Pâte rosée, engobe beige jaune très pâle. Le coquillage du médaillon est petit. Tipasa (AL 2022).

14. L. 8,8 ; l. 6,5 ; h. 3 – Le coquillage du médaillon est petit. Tipasa, Sainte-Salsa. Fig. 9.

15. L. 10,9 ; l. 7,6 ; h. 3,6 – Pâte beige et mauve pâle. Cherchel. Fig. 10.

16. L. 10,9 ; l. 7,9 ; h. 3,5 – Cherchel.

17. L. 10,6 ; l. 7,7 ; h. 3,6 – Cherchel.

18. L. 11,1 ; l. 7,3 ; h. 3,6 – Pâte beige clair rosé. Lampe conservée à la B.N. (don Waille) trouvée à Cherchel en 1893 ; publiée par M.C. HELLMANN, *Catalogue des lampes de la Bibliothèque Nationale*, 1987, nº 419, pl. LIII.

FIG. 8

FIG. 9

FIG. 10

19. L. 9,2 ; l. 6,4 ; h. 3,2 – Pâte beige rosé. Provenance incertaine. Lampe vue au musée d'Alger.

Plus 51 fragments matérialisant 51 lampes de cette série dont 49 en provenance de Tipasa et 2 de provenance incertaine conservées au musée d'Alger.

Total estimé de la 2e série : 61

*
**

3e série : lampes au bandeau décoré de cercles concentriques

20. L. 10,4 ; l. 7,8 ; h. 3,3 – Pâte beige. Sillon dans l'axe médian de l'anse pleine, qui se divise vers le médaillon en formant comme un accent circonflexe. Tipasa, Sainte-Salsa. Fig. 11.

21. L. 11,5 ; l. 8,4 ; h. 3,6 – Tipasa, cathédrale.

22. L. 9 ? (brisée) ; l. 7,8 ; h. 3,4 – Tipasa.

23. L. 9,9 (bec brisé) ; l. 7,9 ; h. 4.9 – Pâte marron, surface jaunâtre. Tipasa Matarès, fouilles M. Bouchenaki, 1975.

24. L. 10,8 ; l. 8,1 ; h. 3,5 – Pâte ocre. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Fond : diamètre 4 cm. Deux incisions circulaires délimitent une bande de 0,8 cm de large, qui porte une inscription en lettres incisées : VITA DONATO CORO MAGISTRO. Petit cercle au centre du fond.
Provenance : Cherchel. Fig. 12a et 12b.

FIG. 11

FIG. 12 a

FIG. 12 b

25. L. 10,6 ; l. 8,1 ; h. 3,5 – Pâte jaunâtre. Fond : bande délimitée par deux incisions circulaires portant la même inscription que *supra* : VITA DONATO CORO MAGISTRO. Petit cercle incisé au centre du fond. Cherchel, fouilles de 1894, don Waille. Lampe conservée à la B.N. (cf HELLMANN (M.C., *Lampes antiques de la Bibliothèque Nationale*, II, 1987, (n° 421). Publiée par WAILLE (V.), B.C.T.H., 1895, p. 59 : « lampe trouvée sur un terrain situé en dehors de la ville entre l'antique hippodrome et la voie romaine qui conduisait à Tenès », elle est identique au n° 24, sans toutefois provenir du même moule.

26. L. Fond intact et fragment du bassin d'une lampe probablement semblable à la précédente. l. du fragment : 6,2 ; h. 2,3 – Pâte beige, légères traces d'un engobe brun. Une bande circulaire de 0,9 cm délimitée par deux incisions dont la plus grande a un diamètre de 3,9 porte l'inscription déjà notée sur les deux lampes précédentes : VITA DONATO CORO MAGISTRO (les lettres CORO sont sur une partie usée et sont à peine lisibles). Un troisième cercle incisé de 1 cm de diamètre au centre. Provenance présumée : Cherchel. Le document est conservé au musée d'Alger. Fig. 13.

FIG. 13

FIG. 14

27. L. 11 ; l. 8 ; h. 4 – Pâte brun clair. Médaillon orné d'un coquillage semblable au décor des lampes de la série n° 2. Bandeau orné de cinq cercles concentriques. Fond avec bande délimitée par deux incisions circulaires portant une inscription incisée dont une petite partie manque : EME BONO TV (TE)LARI. Au centre du fond un chrisme incisé. Lampe trouvée à Cherchel, publiée par WAILLE (V.), B.C.T.H., 1893, p. 133-134 n° 17. L'inscription est citée dans le *C.I.L.*, VIII, n° 22643, reprise par le *D.A.C.L.*, VIII, 1, col. 1169, n° 1231. L'objet, conservé au musée du Louvre, figure sous le n° 242 dans le *Catalogue des lampes du musée du Louvre* par V. HOFF, 1986.

28. L. ? (brisée) ; l. 8 (brisée) – Pâte jaune clair. Médaillon orné d'une coquille. Bandeau orné de cinq cercles gigognes semblables à n° 27. Publiée par Ph. LEVEAU, Ant. afr. t. 19, 1983, p. 169, photo. fig. 88 p. 170, lampe M 140 Provenance : nécropole de la CADAT Cherchel.

29. L. 11,2 ; l. 8,5 ; h. 3,6 – Pâte beige jaune pâle. Hippone.

30. L. 6,5 (fragment) ; l. 3,2 – Pâte beige. Sétif. Conservé dans les réserves anciennes du musée ; n° d'inventaire F 6357.

31. L. 8,9 ; l. 6,7 ; h. 2,8 – Pâte beige jaune clair. Djemila.

32. L. 9,5 (brisée) ; l. 6,9 ; h. 3,4 – Pâte gris beige. Djemila.

33. L. 8,6 ; l. 7,4 ; h. 3,1 – Pâte beige brun clair. Djemila.

34-35-36-37 : quatre lampes semblables aux trois précédentes, conservées dans les réserves du musée de Djemila, et provenant de ce site.

38. L. 8,2 (brisée) ; l. 7,2 ; h. 3,2 – Pâte beige. Le bandeau présente une variante : les cercles concentriques alternent avec des chevrons imbriqués. Djemila. Fig. 14.

Plus 133 fragments matérialisant 133 lampes de la 3e série, dont 132 trouvés à Tipasa et 1 conservé à Alger (provenance incertaine).

Total estimé de la 3e série : 152

*
**

4e série : lampes au bandeau décoré de feuilles de volubilis

39. L. 10,6 ; l. 7,8 ; h. 3,8 – Tipasa. fig. 15.

40. L. 10,6 ; l. 7,7 ; h. 3,3 – Tipasa, cathédrale.

41. L. ? (brisée) ; l. 8 ; h. 3,8 – Tipasa, cathédrale.

42. L. 11 ; l. 7,7 ; H. 3,5 – Tipasa, cathédrale.

43. L. 10,7 ; l. 7,8 ; h. 3,5 – Tipasa, sondage ouest baptistère.

44. L. 9,6 ; l. 7,1 ; h. 3,2 – Tipasa, usine de garum.

45. L. 10,8 ; l. 7,8 ; h. 3,5 – Tipasa.

46. L. 10 ; l. 7,5 ; h. 3,1 – Tipasa.

47. L. 10,8 ; l. 7,7 ; h. 3,8 – Pâte jaune soufre couverte beige. Tipasa.

48. L. 10,9 ; l. 8 ; h. 3,7 – Pâte ocre et jaune pâle. Publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, p. 146 (la 30e), pl. IX, n° 13. Tipasa, maison des fresques.

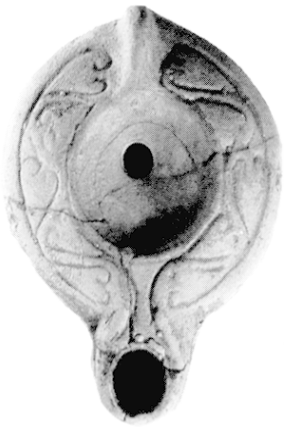

FIG. 15

49. L. 10,1 (bec brisé) ; l. 7,9 ; h. 3,6 – Pâte beige, engobe mastic et traces de brun clair. Tipasa AL 9-11.

50. L. 9,5 (bec et anse brisés) ; l. 7,3 ; h. 3,5 – Pâte beige. Tipasa AL 12-14.

51. L. 9,3 (bec brisé) ; l. 6,1 (brisé) ; h. 3,9 – Pâte jaune clair, aspect verdâtre. Lampe publiée par M. BOUCHENAKI, *Matarès*, 1975, fig. 80 et photo fig. 240. Tipasa, Matarès.

52. L. 10,2 ; l. 7,5 ; h. 3,9 – Cherchel.

53. L. 10,9 ; l. 8,4 ; h. 3,9 – Pâte beige jaune et ocre atténué. Deux points incisés sur le canal. Cherchel.

54. L. 10,2 ; l. 7,7 ; h. 3,5 – Pâte beige. Cherchel.

55. Lampe publiée par RAVOISIÉ, *Exploration scientifique de l'Algérie*, 1846 pl. 44. Cherchel.

56. Une note de GSELL, B.C.T.H., 1901, p. CLXI, mentionne la découverte à Sidi Ferruch d'un caveau ayant livré une quinzaine de lampes césariennes dont certaines avec inscriptions, d'autres avec divers décors dont un fait de guirlande de lierre qu'avec Baradez je préfère interpréter comme étant des feuilles de volubilis. En l'absence de données précises, parmi les 15 j'en retiendrai au moins une de la 4e série. Sidi Ferruch.

57. L. 10,5 ; l. 7,6 ; h. 3,4 – Tigzirt, fouilles Frezouls

58. L. 7,8 (bec brisé) ; l. 7,5 ; h. 3 – Pâte beige. Sétif, réserves.

59. L. 9,3 (brisée) ; l. 8,3 ; h. 3,6 – Pâte blanche, engobe beige. Sétif

60. L. 7,4 (brisée) ; l. 6,6 ; h. 2,8 – Pâte jaune très pâle. Sétif B III 118 (nécropole).

61. Fragment de 5 cm sur 3 cm. Pâte beige. Djemila.

62. L. 8,8 (brisée) ; l. 7,9 ; h. 3,5 – Pâte beige jaune clair. Hippone.

63. L. 9,4 (brisée) ; l. 7,9 ; h. 3,6 – Pâte jaune clair. Hippone.

Plus 126 fragments matérialisant 126 lampes, dont 122 de Tipasa et 4 de Cherchel.

Total estimé de la 4e série : 151

*
**

5e série : lampes au bandeau décoré d'une palme stylisée

64. L. 10,7 ; l. 7,7 ; h. 3,5 – Tipasa (NT L 16).

65. L. 10,6 ; l. 7,5 ; h. 3,4 – Tipasa, martyrium circulaire. Fig. 16.

66. L. 10,8 ; l. 7,8 ; h. 3,5 – Pâte beige, engobe brun clair. Tipasa, église d'Alexandre.

67. L. 11,5 ; l. 8,6 ; h. 3,7 (brisée) – Pâte beige, Tipasa, Sainte-Salsa.

68. L. 10,2 ? (bec brisé) ; l. 7,5 ; h. 3,4 – Publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, 1961, p. 143, n° 19, pl. IX n° 2. Tipasa, maison des fresques.

69. L. 10,7 ? (bec brisé) ; l. 7,9 ; h. 3,4 – Tipasa.

70. L. 11,9 ; l. 9 ; h. 3,7 – Tipasa, usine de garum.

71. L. 11,6 ; l. 8,1 ; h. 3,9 – Tipasa, cathédrale.

72. L. 10 ; l. 7,1 ; h. 3,6 – Tipasa, grande basilique.

73. L. 9,9 ; l. 7,2 ; h. 3,3 – Tipasa, cathédrale.

74. Fragment publié par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, p. 145, pl. IX n° 10. Tipasa, maison des fresques.

75. L. 10 ; l. 7,1 ; h. 4,3 – Pâte marron, couverte jaunâtre. Lampe publiée par M. BOUCHENAKI, *Matarès*, 1975, n° M 320, fig. 76 et 236. Tipasa, plage Matarès.

76. L. 11,9 ; l. 8,4 ; h. 3,9 – Cherchel.

FIG. 16

FIG. 17

77. L. 11,9 ; l. 8,3 ; h. 3,7 – Cherchel.

78. L. 10,6 ; l. 7,9 ; h. 3,6 – Pâte beige jaune. Cherchel.

79. L. 10,5 ; l. 7,8 – Terre beige. Lampe publiée par L. LERAT, *Catalogue des lampes de Besançon*, 1954, n° 179, pl. XIII. Cherchel.

80. L. 10,6 ; l. 7,5 ; h. 3,5 – Pâte beige. Objet vu au musée d'Alger, provenance présumée : Cherchel ou Tipasa.

81. L. 10 ? (anse et bec brisés) ; l. 7,8 ; h. 3,7 – Conservée au musée d'Alger, provenance présumée : Cherchel ou Tipasa.

82. L. 11,4 ; l. 8,2 ; h. 4 – Pâte ocre beige. Conservée au musée d'Alger, provenance présumée : Cherchel ou Tipasa.

83. L. 9,9 (bec brisé) ; l. 7,8 ; h. 3,6 – Pâte beige mastic. Hippone.

84. L. 9,5 (bec brisé) ; l. 8,1 ; h. 3,3 – Pâte jaune vert très pâle. Provenance inconnue. Lampe conservée au musée d'Oran. Figure sous le n° 384 au *Catalogue raisonné du musée Demaeght*, Oran, 1932. A noter une erreur de Demaeght qui lit un animal fruste à droite alors que le médaillon est lisse. Dublineau (Oranie).

85. L. 8,5 ; l. 6 ; h. 2,9 – Le bandeau est décoré d'une palme stylisée. On ne peut plus parler de feuilles de laurier. Tipasa, martyrium circulaire. Fig. 17.

86. Lampe publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, n° 3, pl. IX, 20e lampe, p. 143. Tipasa, maison des fresques.

87. L. 10,2 ; l. 7,4 ; h. 3,6 – Pâte ocre orangé, partie jaune pâle. Hippone.

88. L. 10,4 ; l. 7,5 ; h. 3,6 – Pâte jaune vert pâle. Hippone.

89. L. 11,3 ; l. 7,8 ; h. 3,7 – Pâte beige. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Entre le trou de remplissage et le trou d'évent, un petit point en creux au centre du médaillon qu'il ne perfore pas. Même point en creux sur le canal. La palme du bandeau est en relief accentué. Tipasa. Fig. 18.

90. L. 10,7 ; l. 7,3 ; h. 3,3 – Pâte beige. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Palme en relief accentué. Tipasa, église d'Alexandre.

91. L. 10,7 ; l. 7,6 ; h. 3,6 – Pâte ocre. La palme se réduit à 11 chevrons en fort relief sans figuration de la nervure. Djemila. Fig. 19.

92. L. 11 (bec brisé) ; l. 7,4 ; h. 3,5 – Pâte beige clair aspect vert pâle. Palme très schématisée, nervure et feuilles indiquées par des traits incisés. Incision en accent circonflexe sur le canal au-dessus du trou de mèche. La facture de cette lampe et le style de son décor rappellent des lampes locales en pâte jaune d'un autre type. Cf par exemple J. BARADEZ, Libyca, t. 9, pl. IX, n° 6 ou 11, ou J. BUSSIÈRE, Ant. afr. t. 3, 1969, p. 239, fig. 2. Hippone. Fig. 20.

93. L. 11,1 ; l. 7,7 ; h. 3,8 – Pâte ocre, engobe jaune. Palme stylisée dont les feuilles sont représentées par un creux ; la nervure n'a pas été suggérée. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, 1961 p. 143-144, 22e lampe, pl. IX n° 5. Tipasa, maison des fresques.

94. GSELL, B.C.T.H., 1901, p. CLXI, cite la découverte à Sidi Ferruch, d'un caveau contenant une quinzaine de lampes césariennes dont un nombre non précisé appartenant à la 5e série. J'en retiendrai au moins une.

Plus 292 fragments matérialisant 292 lampes de la 5e série dont 193 trouvées à Tipasa, 98 à Matarès (Tipasa) et 1 de provenance incertaine conservée au musée d'Alger.

Total estimé de la 5e série : 322

FIG. 18

FIG. 19

FIG. 20

*
**

6e série : lampes au bandeau décoré d'esses imbriquées

95. L. 10 ; l. 7,1 ; h. 3,3 – Tipasa, cathédrale. Fig. 21.

96. L. 10,8 ; l. 7,6 ; h. 3,7 – Tipasa, cathédrale. Fig. 22.

FIG. 21

FIG. 22

FIG. 23

97. L. 11,3 ; l. 8,3 ; h. 3,7 – Tipasa, maison N.E. cathédrale.

98. L. 9,4 ; l. 6,4 ; h. 3 – Pâte beige. Tipasa, église d'Alexandre Al 7-8.

99. L. 9,9 ; l. 7 ; h. 3,2 – Tipasa, rempart oriental, tour.

100. L. 9,2 ; l. 6,5 ; h. 3,1 – Tipasa, grande basilique (M.S.).

101. L. 11,4 ; l. 8,3 ; h. 3,7 – Tipasa.

102. L. 10 ; l. 7 ; h. 3,3 – Tipasa, sud nymphée.

103. L. 11,3 ; l. 8,2 ; h. 3,6 – Tipasa cathédrale, silo.

104. L. 10 ; l. 7 ; h. 3,3 – Tipasa, cathédrale, silo.

105. L. 11 (bec brisé) ; l. 8,1 ; h. 3,8 – Tipasa, cathédrale, silo.

106. L. ? (brisée) ; l. 7,1 ; h. 3,1 – Tipasa, cathédrale, silo.

107. L. 9,5 (bec brisé) ; l. 7,8 ; h. 3,8 – Tipasa.

108. L. 9,9 ; l. 7 ; h. 3,2 – Tipasa.

109. L. 11,4 ; l. 8,1 ; h. 3,8 – Publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, p. 146, la 31e. Tipasa, maison des fresques.

110. L. 11,2 ; l. 8 ; h. 4,9 – Pâte marron et couverte jaunâtre. Publiée par M. BOUCHENAKI, *Matarès*, 1975, lampe n° M 451, fig. 77 et 237. Tipasa, Matarès.

111. L. 11,2 ; l. 7,6 ; h. 3,2 – Pâte ocre ou beige et jaune soufre. Cherchel.

112. L. 10,6 ; l. 7,8 ; h. 3,4 – Pâte beige et engobe brun clair. Cherchel.

113. Fragment d. 8,5 – Pâte blanche. Publiée par Ph. LEVEAU, *Nécropoles occidentales de Cherchel*. Ant. afr. t. 19, 1983, p. 169. Cherchel, nécropole de la CADAT.

114. L. 10,7 ; l. 8,2 ; h. 3,6 – Pâte mastic. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Objet conservé au Musée d'Alger. Provenance présumée, Cherchel ou Tipasa. Fig. 23.

115. L. 10,8 ; l. 8,6 ; h. 3,6 – Pâte beige nuance vert très pâle. Conservée au musée d'Alger. Provenance présumée : Cherchel ou Tipasa.

116. L. 10,9 ; l. 7,7 ; h. 3,6 – Pâte beige. Conservée au musée d'Alger, provenance présumée : Cherchel ou Tipasa.

117. L. 10,4 ; l. 7,7 ; h. 3,3 – Pâte beige, couverte vert pâle. Lampe vue au musée d'Alger en 1967, provenance incertaine.

118. GSELL in B.C.T.H., 1901, p. CLXI, mentionne la découverte à Sidi Ferruch d'un caveau contenant une quinzaine de lampes césariennes dont un nombre non précisé de la 6e série. J'en retiens au moins une.

119. L. 10,5 (partie supérieure brisée) ; l. 7 ? – Pâte jaune clair. Provient du Cap Ivi. Cf *Catalogue Demaeght musée d'Oran*, n° EL 92 ; inventaire III n° 617 ; cf M. VINCENT, *Les ruines romaines du Cap Ivi*, B.S.G.A.O., 1936, qui précise que ce type de lampes se trouve fréquemment à Quiza et à St. Leu.

120. L. 9,2 ; l. 6,5 ; h. 2,7 – Pâte ocre rosé. Le fond est lisse sans la double incision circulaire habituelle déterminant une bande de 0,7 cm ou 0,8 de large Djemila.

121. Lampe brisée 7,5 par 6,5 – Pâte gris beige. Djemila.

122. L. 9 (bec brisé) ; l. 7 ; h. 3,3 – Pâte beige. Sétif ? (dans les réserves du musée, n° F 8274).

123. L. 9 (bec brisé) ; l. 7,2 ; h. 3,2 – Pâte jaune très pâle. Nécropole de Sétif, B III 118.

124. L. 9,4 (bec brisé) ; l. 7,3 ; h. 3,3 – Pâte blanchâtre. Sétif, forum, n° F 25561.

125. L. 8,3 (bec brisé) ; l. 6,6 ; h. 3,2 – Pâte blanc crème ; trois cercles incisés sur le fond. Sétif, basilique, n° B 1122.

126. L. 10 (bec brisé) ; l. 8 ; h. 3,7 – Pâte beige. Sétif, forum F 8221.

127. L. 10 ; l. 7 ; h. 3,1 – Pâte beige. Objet vu en 1966 dans les réserves du musée de Philippeville. Provenance incertaine.

128. L. 9,4 (bec brisé) ; l. 7,7 ; h. 3,4 – Pâte beige et vert très pâle. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Hippone.

129. L. 9,3 (brisée) ; l. 7,8 ; h. 3,1 – Pâte brun clair. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Hippone.

Plus 251 fragments matérialisant 251 lampes de la 6e série.

Total estimé de la 6e série ; 286

*
**

7e série : LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA ASSENIS

130. L. 11,5 ; l. 8,1 ; h. 3,6 – LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA ASSENIS. Lettre S en relief sur le canal du bec. Tipasa. Fig. 24.

131. L. 10,8 ; l. 7,9 ; h. 3,5 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Tipasa. Fig. 25.

132. L. 9,6 ; l. 6,9 ; h. 2,9 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Tipasa, église d'Alexandre (AL 13).

133. L. 9,7 ; l. 7 ; h. 2,8 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Anse ronde du type habituel mais perforée d'un petit trou. Tipasa (AL 14).

134. L. 9,5 ; l. 6,8 ; h. 2,9 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Pâte beige jaune pâle. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Tipasa, église d'Alexandre (AL 9-11).

135. L. 9,9 ; l. 7 ; h. 3,7 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Pâte brun rouge, lie de vin (presque violet). Tipasa.

136. Lampe utilisée par J. Baradez, Libyca, t. 9, 1961, pl. X, n° 5 p. 148-149. Pâte mastic, engobe jaune pâle. ...RNAS COLATAS / DE OFINA AS... Tipasa, maison des fresques.

137. J. BARADEZ (*La basilique de Pierre et Paul*, p. 349 note 5) signale un exemplaire que je n'ai pas vu, où il a lu : LVCERNAS COLATAS / EX OFFICINA /// CENI. Cf M. BOUCHENAKI, *Matarès*, 1975, p. 186, note 357.

FIG. 24

FIG. 25

FIG. 26

138. L. 10,1 ; l. 7,3 ; h. 4,9 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Lampe publiée par M. BOUCHENAKI, *Matarès*, 1975, n° M 780, p. 127, fig. 82, photo fig. 242 (l'auteur rétablit DE OFICINA ASSENI mais son dessin donne : DE OFINA ASSENE). Tipasa, Matarès.

139. L. 9,9 ; l. 7,2 ; h. 3,1 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Cf WAILLE, B.C.T.H., 1893, p. 133, n°-15. Donnée par l'auteur, elle figure au *Catalogue des lampes antiques de la B.N.*, t. II, 1987, par M.C. HELLMANN, sous le n° 420, pl. LIII. Provenance : Cherchel.

140. L. 11,5 ; l. 8 ; h. 3 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Pâte beige mastic. Anse avec sillon médian. Conservée au musée d'Alger. Provenance incertaine, peut-être Fouka ?

141. L. 10,9 ; l. 6,7 ; h. 2,8 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Pâte beige, engobe plus clair à nuance vert très pâle. Trace de rouille (clou) dans trou de remplissage. Anse : sillon médian en accent circonflexe. Vu au musée d'Alger en 1967, cet objet (ou le n° 140) peut être la lampe figurant au *C.I.L.* (VIII), 10478 b « trouvée à Fuka et donnée au musée d'Alger par un colon », publiée par BERBRUGGER in Revue africaine, t. 2, 1857, p. 411, et figurant au *Catalogue du musée d'Alger*, 1861, p. 85, sous le n° 230, ou encore dans la Revue africaine, t. 9, 1865, p. 73.

142. L. 9,6 ; l. 7 ; h. 3,2 – LVCERNAS COLATAS / DF OFICINA ASSEHIS. Pâte beige, engobe vert très pâle. Anse à sillon médian. A noter F. pour E et H pour N. Lettre S au milieu du canal. Objet vu au musée d'Alger. Provenance inconnue. Fig. 26.

143. L. 10,5 (bec brisé) ; l. 7,7 ; h. 3,7 – LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA ASSENIS. Pâte jaune soufre. Lettre S en relief au milieu du canal. Hippone.

144. L. 9,5 (bec brisé) ; l. 7 ; h. 3,1 – LVCERNAS COLATAS / DE OFINA ASSENI. Porte le n° 33 au crayon. Tipasa.

Plus 103 fragments matérialisant 103 lampes de la 7e série (20 à Tipasa ; 79 à Matarès ; 4 présumées provenir de Cherchel conservées à Alger).

Total estimé de la 7e série : 118

*
**

8e série : AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES

145. L. 10 ; l. 7 ; h. 3 – AR ASSENE LVC / FRNAS VENALES. A Noter R pour B et F pour E. Tipasa. Fig. 27.

146. L. 10,7 ; l. 7,8 ; h. 3,2 – AR ASSENE LVC / FRNAS VENALES. R pour B ; F pour E. Pâte beige. Tipasa, cathédrale. Fig. 28.

FIG. 27

FIG. 28

147. L. 10,9 ; l. 7,6 ; h. 3,1 – AR ASSENE LVC / FRNAS VENALES. R pour B ; F pour E. Pâte beige, engobe brun clair orangé. Trois trous d'évent en croix autour du trou de remplissage. Tipasa (AM 80).

148-149. GSELL, *Recherches archéologiques en Algérie*, mentionne la découverte dans la basilique Sainte-Salsa de 2 lampes avec l'inscription AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES (je n'ai pas vu ces deux objets au musée d'Alger). Provenance : Tipasa.

150. L. 10,6 ; l. 7,5 ; h. 4,4 – AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES. Pâte brune, couverte claire. Hauteur des lettres 0,8 cm. Trois trous d'évent en croix autour du trou de remplissage (cf n° 147). Lampe publiée par M. BOUCHENAKI, *Matarès* 1975, n° 313, p. 127, fig. 83 et 243. Tipasa.

151. Lampe publiée par RAVOISIÉ; *Exploration scientifique de l'Algérie*, 1846, t. 3, pl. 44. AB ASSENE LVCE / RNAS VENALES. Figure au *C.I.L.*, VIII p. 914 nº 10478. Cherchel.

152. Lampe publiée par CARDAILLAC, *Histoire de la lampe*, B.S.G.A.O., 1890, fig. 59. AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES. Cherchel.

153. Lampe publiée au *C.I.L.*, VIII, nº 22642 AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES. Cherchel.

155. Lampe publiée par GSELL, B.C.T.H., 1901, p. CLXI. Il mentionne la découverte dans un caveau, à Sidi Ferruch, d'une quinzaine de lampes césariennes dont une au moins avec l'inscription AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES. Sidi Ferruch.

155. Lampe publiée par HÉRON DE VILLEFOSSE, B.C.T.H., 1901, p. 109, nº 9. Fragment trouvé à Tiklat appartenant à M. Jauze de Bougie. Publié au *C.I.L.*, VIII, instr. dom. suppl. nº 22642 g AB ASSENE LVC / ERNAS VENALES. Tiklat.

156. Lampe publiée au *C.I.L.* VIII, 10478,1. AB ASSENE LVCE / RNAS VENALES. Provenance : Fouka (40 km d'Alger).

157. L. 10,6 ; l. 7,7 ; h. 3,4 – Pâte jaune verdâtre. AR ASSENE LVCF / RNAS VENALES. R pour B ; F pour E. Hippone.

Plus 130 fragments matérialisant 130 lampes de la 8e série dont 55 à Tipasa, 72 à Matarès, et 3 d'origine incertaine conservées au musée d'Alger.

Total estimé de la 8e série : 142

*
**

9e série : LVCERNAS / AR ASSENE

158. L. 9,9 ; l. 6,8 ; h. 3,3 – LVCERNAS / AR ASSENE. Inscription d'aspect très frustre mais bien lisible. Anse avec sillon médian en accent circonflexe. Tipasa, cathédrale-silo. Fig. 29.

FIG. 29

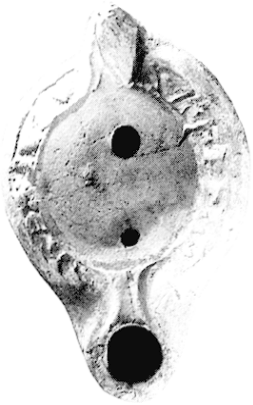

FIG. 30

FIG. 31

159. L. 9,8 ; l. 6,7 ; h. 3,3 – LVCERNAS / AR ASSENE, Inscription d'aspect très frustre mais bien lisible. Anse avec sillon médian en accent circonflexe. Tipasa. Fig. 30.

160. L. 9,7 ; l. 6,6 ; h. 2,9 – LVCERNAS / AR ASSENE. Inscription d'aspect très frustre mais très lisible. Anse avec sillon médian en accent circonflexe. Provenance présumée : Cherchel. Lampe conservée au musée d'Alger. Fig. 31.

Plus 6 fragments matérialisant 6 lampes de la 9e série.

Total estimé de la 9e série : 9

*
**

10e série : LVCERNAS COLATAS / ADICENTE ASENE

161. L. 9,6 ; l. 6,5 ; h. 3,8 – LVCERNAS COLATAS / ADICENTE ASENE. Pâte jaune soufre, très fine et assez tendre. Publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, p. 149, nº 2 pl. X. Tipasa, maison des fresques.

162. L. 9,5 ; l. 6,4 ; h. 3,8 – LVCERNAS COLATAS / ADICEN // ///// Tipasa, dos nymphée et mur sud ouest. Fig. 32.

163. LVCERNAS COLATAS / ADICENTE ASENE. Tipasa, martyrium circulaire.

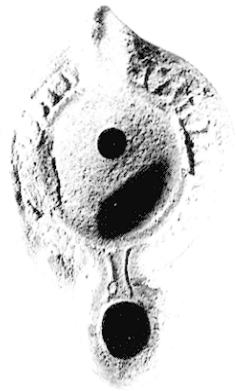

FIG. 32

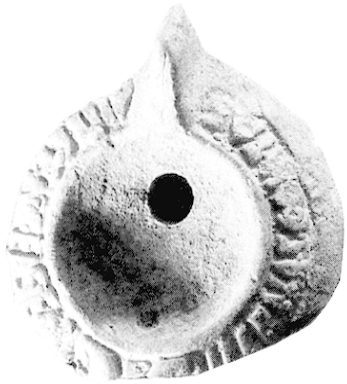

FIG. 33

164. Partie supérieure d'une lampe brisée. LVCERNAS COLATAS / ADICENTE ASENI. A noter le I d'ASENI qui remplace le E. Substitution déjà rencontrée sur d'autres inscriptions. Tipasa, cathédrale. Fig. 33.

Plus 5 fragments matérialisant 5 lampes de la 10e série.

Total estimé de la 10e série : 9

*
**

11e série : EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE

165. L. 10,4 ; l. 7,4 ; h. 3,3 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa. Fig. 34.

166. L. 9,5 ; l. 7 ; h. 3,1 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa, cathédrale.

167. L. 9,9 ; l. 6,9 ; h. 3,2 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa, amphithéâtre.

168. L. 10,5 ; l. 7,5 ; h. 3,3 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa.

169. L. 10,5 ; l. 7,5 ; h. 3,6 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa, nymphée.

170. L. 10,5 (brisée) ; l. 7,7 ; h. 3,1 – ///// LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa.

171. L. 9,5 ? (brisée) ; l. 7 ; h. 3,1 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa, cathédrale.

172. L. 10 ? (bec brisé) ; l. 7,6 ; h. 3,5 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa, cathédrale.

173. L. 10,5 ; l. 7,3 ; h. 3,4 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Tipasa.

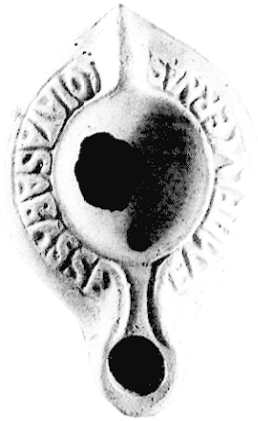

FIG. 34

FIG. 35

174. L. 10,5 ; l. 7,4 ; h. 3,4 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige, engobe brun orangé. Tipasa, Sainte Salsa.

175. L. 8,8 ; l. 6,1 ; h. 3 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Hauteur des lettres : 0,6 au lieu de 0,9 plus courant. Tipasa, baptistère. Fig. 35.

176. L. 9,6 ; l. 6,3 ; h. 4,3 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Faible hauteur des lettres : 0,5 au lieu de 0,9 plus courant. Pâte jaune clair. Publiée par M. BOUCHENAKI, *Matarès*, 1975, n° M 537, fig. 244. Tipasa, Matarès.

177. L. 9,3 ; l. 6,9 ; h. 2,9 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige rosé engobe vert très pâle. Provenance présumée : Cherchel ou Tipasa. Conservée au musée d'Alger.

178. L. 9 ; l. 6,5 ; h. 3,2 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige engobe vert très pâle. Provenance présumée : Cherchel ou Tipasa. Conservée au musée d'Alger.

179. L. 9,6 ; l. 6,9 ; h. 3,4 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige engobe vert très pâle. Provenance présumée : Cherchel ou Tipasa. Conservée au musée d'Alger.

180. L. 10 ; l. 7,2 ; h. 3,3 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige rosé engobe vert très pâle. Provenance présumée : Cherchel ou Tipasa. Conservée au musée d'Alger.

181. L. 10,2 ; l. 7,3 ; h. 3,4 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige engobe vert très pâle. Provenance présumée : Cherchel ou Tipasa. Conservée au musée d'Alger.

182. L. 9,7 ; l. 7 ; h. 3,2 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige. Cherchel.

183. L. 10,4 ; l. 7,5 ; h. 3,6 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Cherchel, (n° 89). Conservée au musée d'Alger.

184. L. 8,5 ; l. 6,3 ; h. 2,7 – EME LVCERNAS / OLATAS AB ASSE. Variante : EME pour EMITE, absence du C à COLATAS. Cherchel ? Objet au musée d'Alger.

185. L. 9,4 ; l. 6,8 ; h. 2,9 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AR ASSE. (R pour B dans AB ASSE). Figure au *Catalogue des lampes antiques de la B.N.* par M.C. HELLMANN sous le n° 417 pl. LIII. Publiée par V. WAILLE, B.C.T.H., 1893, p. 133. Cherchel.

186. Lampe publiée par CARDAILLAC, *Histoire de la lampe*, B.S.A.G.O., 1890, p. 305, fig. 58. Figure au *C.I.L.*, VIII, 22642, 4, c EMITE LVCERNAS / CLATAS AB ASSE. A noter le C pour CO. Cherchel.

187. Lampe publiée par GAUCKLER, B.C.T.H., 1892, p. 122 n° 26. Figure au *C.I.L.*, instr. dom. suppl. 22642, 4, a. EMITE LVCERNAS / CLATAS AB ASSE. Cherchel.

188. Lampe publiée par WAILLE et GAUCKLER, Revue archéologique sér. III t. 17 1891, p. 138, n° 4. Figure au *C.I.L.* inscr. dom. suppl. 22642,5. EME LVCERNAS / C|A|AS. Cherchel.

189. Lampe publiée par BERBRUGGER, Revue afr. t. 9, 1865 p. 72. Figure au *C.I.L.* instr. dom. suppl. 22642, 1, e, n° 10478, 1, e, qui précise que la lampe est conservée au musée d'Alger, où je ne l'ai pas identifiée. EMITE LVCERNAS / CLATAS AB ASSE. Fouka.

190. Lampe publiée par BERBRUGGER, Revue afr., t. 4, 1859, p. 79 et t. 9, 1865, p. 72. Figure au *C.I.L.* instr. dom. suppl. 22642, 4, k ou 10478, 1, c, EMITE LVCERNAS / CLATAS AB ASSE. Fouka.

191. Lampe publiée par CARDAILLAC, *Histoire de la lampe*, B.S.G.A.O., 1890, p. 304, fig. 57. EMITE LVCERNAS / C◇LATAS AB ASSE. A noter O=◇. Cherchel.

FIG. 36

FIG. 37

192. Lampe publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 4, 1956, p. 286. Trouvée lors du défonçage d'une parcelle sur le site du Castellum du Mazafran ayant livré quelques tombes du IVe associées à 11 monnaies du milieu du IVe siècle après J.-C. Collection privée. EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Castellum du Mazafran.

193. Lampe publiée dans B.C.T.H., 1901, p. CLVIII. Don au musée de Philippeville. EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Trouvée à Baba-Ali à 6 km de Birtouta près de Blida.

194. L. 10,3 ; l. 7,5 ; h. 3,5 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige soufre. Don au musée d'Oran où la lampe est inventoriée sous le n° EL 74 au catalogue Demaeght, 1894, ou III 284 au catalogue Doumergue, 1932. Figure au *C.I.L.* instr. dom. suppl. 22642, 4, m. Bosquet près de Mostaganem.

195. L. 9,5 (bec brisé) ; l. 7 ; h. 3,2 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte beige jaune. Tiđdis.

196. L. 10,5 ; l. 7,8 ; h. 3,1 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Anse : sillon médian divisé en deux volutes. Les lettres sont obtenues par un estampage en creux. Tipasa (A 5, V et P) n° 9. Fig. 36.

197. L. 10,6 ; l. 7,7 ; h. 3,2 – ///// LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Le sillon médian de l'anse se divise en deux volutes. Lettres obtenues par un estampage en creux. Tipasa, cathédrale.

198. L. 10,7 ; l. 7,8 ; h. 3,3 – ///// LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Le sillon médian de l'anse se divise en deux volutes. Pâte beige. Lettres obtenues par un estampage en creux. Tipasa, cathédrale. Fig. 37.

199. L. 15,2 ; l. 7,8 ; h. 2,6 – EMITE LVCERNAS / COLATAS AB ASSE. Pâte ocre rosé très pâle, engobe jaune rosé pâle. Hauteur des lettres : 10 mm. Le sillon de l'anse se divise en deux volutes. Lettres obtenues par un estampage en creux. Lampe publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, p. 148 n° 40, fig. 1 pl. X. Tipasa, maison des fresques.

200. Fragment publié par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, n° 8 pl. X p. 148 – /MITE LVCERNAS / COL////. Pâte jaune soufre, engobe jaune paille. Lettres obtenues par estampage en creux. Tipasa, maison des fresques.

Plus 143 fragments matérialisant 143 lampes de la 11e série. (112 trouvés à Tipasa, Alger, Columnata et 31 trouvés à Tipasa-Matarès).

Total de la série : 179

*
**

12e série : LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONATI

201. L. 9 (bec brisé) ; l. 7,4 ; h. 3,6 – LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONATI. Sur le canal, entre la cuvette du médaillon et le trou de mèche, on note la présence d'une sorte de lettre en relief, peut-être un V ? Provenance : Tigzirt. Fig. 38.

202. L. 10 ? (bec brisé) ; l. 7,3 ; h. 3,6 – LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONATI. Comme sur la lampe n° 201 on note une sorte de V en relief sur le canal. Objet conservé au musée d'Alger. Provenance : Ténès. Fig. 39.

203. L. 10,4 ; l. 7 ; h. 3,6 – LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONATI. Tipasa.

204. Fragment : L. 7,5 ; l. 4,5 ; hauteur des lettres : 8 mm. //////// ////AS / DE OFICINA DONATI. Pâte rouge brique engobe rosé. Lampe publiée par J. BARADEZ, Libyca, t. 9, n° 6 pl. X p. 148. Tipasa maison des fresques.

FIG. 38

FIG. 39

FIG. 40

205. L. 9,8 ; l. 7,2 ; h. 3,5 – LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONA//. Pâte beige mastic. Anse avec sillon médian qui se divise en accent circonflexe. Les deux dernières lettres sont effacées par l'usure. Djemila. Fig. 40.

206. L. 11 ; l. 8 – LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONATI. Pâte grise. Lampe mentionnée dans un compte rendu de J. Lassus sur les fouilles de E. Marec à Hippone, cf Libyca, t. 6, 2e sem. 1958, p. 238. Absente au musée de Bône en 1967. Hippone.

207. Lampe publiée par P. CADENAT, B.A.A., t. 7, p. 301 et 306, lampe n° 183, fig. 21 n° 2 et photo fig. 30, n° 3. Fragment : dessus seulement. Lettres de 9 à 10 mm LVCERNAS COLATAS / DE OFICINA DONATI. A noter la présence d'un V en relief sur le canal. Relizane.

Plus 3 fragments matérialisant 3 lampes de la 12e série, (trouvés à Tipasa).

Total de la série : 10

*
**

13e série : EMITE LVCERNAS / COLATAS ICONES

208. L. 10,6 (bec brisé) ; l. 7,9 ; h. 3,3 – EMITE LVCERNAS / COLATASASICONE. Certaines lettres sont droites, d'autres à l'envers et rétrogrades. A noter la répétition des lettres AS à la fin du mot COLATAS, erreur fréquente sur les inscriptions de cette série. Tipasa. Fig. 41.

209. L. 10,7 ; l. 8 ; h. 3,3 – EMITE LVCERNAI / AS COLAISASICOE. Tipasa, usine de garum. Fig. 42.

210. Fragment ///// ////// ///OLAISASICO Tipasa. Fig. 43.

FIG. 41

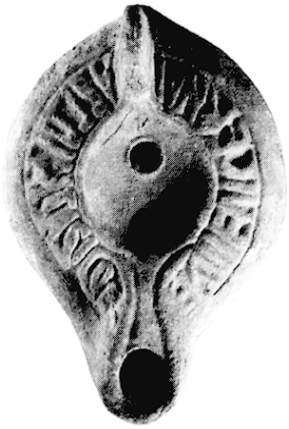

FIG. 42

FIG. 43

211. Fragment (partie supérieure d'une lampe) – ///// ///ERNA / ASCOLA SAS////. A noter comme pour les n° 209 et 210 le signe I qui remplace une autre lettre et le redoublement du AS de COLATAS. Tipasa, place agence. Fig. 44.

FIG. 44

212. Fragment ///// /VCERNAI / ASCOLAI SASI Tipasa.

213. Fragment : .... NAI / AS... Publiée par J. BARADEZ, Libyca 9, nº 7, pl. XL, p. 148. Tipasa, maison des fresques.

214. Fragment .....CERNAI / ASC..... Tipasa, basilique Pierre et Paul.

215. L. 9,3 (bec brisé) ; l. 7,9 ; h. 3,6 – Pâte beige jaunâtre, engobe blanchâtre. Don Waille. Figure au *Catalogue des lampes antiques de la B.N.* par M.C. HELLMANN, lampe nº 418, pl. LIII. Médaillon orné d'une coquille. L'inscription est en lettres rétrogrades :
SƎNOƆI / SAIAIOƆ / SANЯƎƆVI /]IIMƎ
Cherchel.

216. Lue par Gsell et publiée au *C.I.L.*, VIII, instr. dom. suppl. 22642-7. ENIIE LVCERNA / ASCOLATSASICON. Cherchel.

217. Publiée par CARDAILLAC, *Histoire de la lampe*, fig. 60. E///LVCERNA / ASCOIAI SASICO//. Interprétation difficile de l'inscription très douteuse donnée par Cardaillac fig. 60. Si on en croit l'auteur le médaillon aurait représenté une coquille non figurée cependant sur le dessin ? Gunugu (Gouraya).

218. L. 11 ; l. 8 – Pâte beige. EMITE LVCERNAS / ASCOLATASICO. Fouilles Marec dans les thermes d'Hippone. Cf Libyca, 8, 1958, p. 238.

219. Fragment trouvé par J. Lassus, publié dans Libyca, 8, 2e sem. 1960, p. 16 .....TASIC..... Kef el Keskas

Total estimé de la 1e série : 12

Lampes de séries indéterminables

220. L. 8,7 ; l. 6,3 ; h. 3,1 – Pâte beige, engobe brun clair orangé. Inscription illisible sur le bandeau (moule usé). Tipasa, basilique Pierre et Paul.

221. L. 7,9 ; l. 5,3 ; h. 2,8 – Pâte beige. Inscription peu lisible. On ne distingue que le mot : ....COLATAS.... Tipasa.

Plus 79 fragments de lampes appartenant à des séries indéterminables. 71 en provenance de Tipasa, 7 d'Alger, 1 de Sétif.

Total d'indéterminées : 81

Cas unique :

222. L. 11,2 ; l. 8,5 ; h. 3,6 – Anse ronde pleine. Médaillon en cuvette lisse fermée par un bourrelet circulaire déterminé par deux incisions qui se prolongent sur l'anse. Trou de remplissage au centre. Trou d'évent côté bec. Large bandeau décoré de 10 cercles concentriques. Pâte beige. Cette lampe appartiendrait à la 3e série sans la particularité du bec qui n'est pas relié au médaillon par son canal courbe en forme de lyre. Cette lampe me paraît être un accident de fabrication ou une fantaisie de potier plutôt qu'une forme à part. Provenance non précisée. Objet conservé au musée d'Alger. Fig. 45.

FIG. 45

Addendum : Ce catalogue était rédigé quand j'ai pris connaissance de l'étude de I. MODRZEWSKA, *Lucernas tardoantiguas en la coleccion del M.A.N.*, Boletin del Museo arqueologico Nacional, t. 6, n° 1 et 2, 1988, p. 25-58. Ce travail mentionne la présence au musée arquéologique national à Madrid, d'une lampe trouvée à Cherchel, objet d'un don : la n° 46, p. 53, fig. 46. En voici la description : L. 10, d. 8, pâte fine gris foncé, décor : 6e série.

D'autre part, J.P. Laporte me signale un exemplaire incomplet de la 8e série (...NELVC/FRNAS...) et un fragment d'un exemplaire de la 10e série (...ADICENTE...), les deux en provenance de Tigzirt. Enfin, J.H. Fernandez, conservateur du Musée archéologique d'Ibiza, me confirme que la lampe de la 8e série, exposée dans son musée, a été trouvée dans la nécropole Puig des Molins de cette même ville (n° d'inventaire M.A.I. 8.840).

MOULES

- Partie supérieure d'un moule en plâtre. Teinte gris blanchâtre. Assez tendre : se raye à la pointe sèche.
  L. 13,6 ; l. 9,9 ; h. 3,8. La lampe obtenue aurait eu une longueur de 10,8 et une largeur de 8 cm. Traces d'une inscription avec grosses lettres en creux. Provenance : Amphithéâtre de Tipasa. Fig. 46.
- Fragment d'un moule en plâtre. Teinte gris blanchâtre.
  L. 12,5 ; l. 6,5 ? h. 4 ?. Présence d'un tenon. Fig. 47.
- Fragment d'un moule en plâtre. Teinte gris blanchâtre.
  L. 10,5 ; l. 8,5 ? h. 4 ?. Présence de deux tenons. Fig. 48.

FIG. 46

FIG. 47

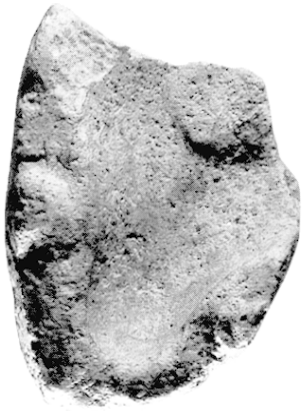

FIG. 48